le Lien La Talaudière

• sept.2015

p.8-9
Politique communale / Urbanisme
La ZAC des Rives de l'Onzon

p.20-24
Le GRAND dossier
La Talaudière, ville festive ! (seconde partie)

p.37-38
Agenda
Vos rendez-vous de la rentrée !

www.mairie-la-talaudiere.fr

Les années se suivent et ne se ressemblent pas forcément. En 2014, à la même époque, il pleuvait et les températures n'avaient rien d'estivales. Depuis fin juin, nous subissons la canicule avec des températures qui ont dépassé parfois les 40 degrés.
C'est dans ces conditions particulières qu'il a fallu préparer les plantations et la décoration afin d'accueillir le jury régional des villes fleuries.

Je remercie tous les commerçants, les simples particuliers, les enfants et enseignants des écoles , les associations, les industries, le personnel communal et plus particulièrement le Conseil municipal des enfants qui se sont investis pour accompagner la démarche de la commune.

Sachez que le jury a apprécié cette implication du plus grand nombre de Talaudiérois. Le résultat sera connu au mois de novembre mais, sans être trop optimistes, nous avons ressenti la bonne impression qui a présidé dans la visite que nous avons organisée.

Pourquoi tous ces efforts pour obtenir une troisième fleur ? Pourquoi des fresques murales qui viennent transformer les plus grands murs de La Talaudière, Pourquoi transformer les rues et y incorporer des espaces verts ? Pourquoi mettre en souterrain les réseaux électriques et téléphoniques ? Pourquoi veiller à la propreté des espaces et des bâtiments publics ? Pourquoi accompagner financièrement les commerçants qui transforment leur magasin ?

Notre commune n'a pas un grand passé historique. Pas de château somptueux, pas de site remarquable. La Talaudière est née du travail difficile des mineurs et nous accueillons la plus grande zone industrielle du département de la Loire. Ceux qui viennent chez nous, apprécient notre qualité d'accueil, le commerce, le fleurissement, les activités sportives et nos saisons culturelles. Alors, pour vous qui habitez ici, il est bien que votre ville continue d'avancer et de se transformer pour être reconnue.

Tout ce que je viens d'énoncer concourt au bien vivre à La Talaudière.

D'autres modifications sont en cours au niveau de Saint-Etienne Métropole qui marqueront l'année 2015. En parcourant ce magazine, vous trouverez des informations sur ce territoire qui porte une histoire commune mais qui avance pour prendre sa place dans le concert des grandes métropoles de la nouvelle région Rhône-Alpes / Auvergne.

Les vacances se terminent ; je souhaite à tous une bonne rentrée en espérant que vous ayez passé du bon temps en découvertes ou tout simplement à La Talaudière.

Le Maire
Pascal GARRIDO

PERMANENCES

Pascal GARRIDO, Maire
• sur rendez-vous

Ramona GONZALEZ-GRAIL,
1ère Adjointe (Projets urbains, logement, enfance, jeunesse, sports et associations)
• sur rendez-vous

Daniel GRAMPFORT,
Adjoint (Culture, communication et patrimoine)
• jeudi 14 h - 17 h et vendredi 15 h 30 - 17 h

Marie-Jeanne LAGNIET,
Adjointe (Action sociale et C.C.A.S.)
• mardi 9 h - 12 h

Pierre CHATEAUVIEUX,
Adjoint (Environnement et Fleurissement)
• lundi 9 h - 12 h et vendredi 9 h - 12 h

Nathalie CHAPUIS
Adjointe (Commerce, opération urbaine, sécurité et marchés)
• lundi 14 h - 17 h

René DIMIER,
Adjoint (Voirie, Eau potable, Éclairage public)
• mardi 14 h - 17 h

Marie-Pierre JUQUEL,
Adjointe (Urbanisme)
• mercredi 9 h - 12 h

Marc ARGAUD,
Adjoint (Bâtiments communaux)
• jeudi 9 h - 12 h

Philippe GUYOT, Conseiller délégué (Jumelages et Bibliothèque) - **Suzanne DOMPS**, Conseillère déléguée (Personnes âgées) - **Dominique SOUTRENON**, Conseiller délégué (Accessibilité et mobilité) - **Aline GIBERT**, Conseillère déléguée (Éducation) - **Damien LAMBERT**, Conseiller délégué (Cadre de vie) - **Jacqueline PERRICHON**, Conseillère déléguée (Petite Enfance).
• sur rendez-vous

Sommaire

Le Mot du Maire 2

Sommaire 3

Politique communale 4-12

L'essentiel du Conseil 4-5

La remontée de compétences 8-9

Les fleurs à l'honneur 12

Environnement 13

Enfance-Jeunesse 14-17

Le jardin d'enfants déménage 14

Les camps d'été 15-17

Jumelages 18-19

Le GRAND dossier 20-23

La Talaudière, ville festive ! (partie 2)

Portrait : V. Cessieucq / La Vitrine 24-25

Culture et manifestations 26-29

Du Côté des Assos 30-36

Agenda 37-38

Carnets de vie 39

LA TALAUDIÈRE - LE LIEN
Magazine Municipal d'Information

Édité par la Municipalité de La Talaudière
Revue diffusée gratuitement,

Reproduction et vente interdites.

Impression :
Rédaction - documentation - édition - diffusion :
Mairie de La Talaudière, Comité consultatif de la Communication - CS 30141
42531 La Talaudière cedex

Directeur de la publication : Daniel GRAMPFORT
Photos © R. DIMIER - M. GALLEGO
Dépôt Légal : 3ème trimestre 2015

C'est entre nous!

Le passeport biométrique

Produit suivant un même modèle dans tous les pays Européens, il comporte une puce sécurisée dans laquelle sont enregistrées les informations inscrites sur le document papier (nom, prénom, adresse, photos, empreintes digitales...). La collecte des empreintes digitales est une mesure qui a été adoptée pour limiter les risques d'usurpation d'identité ou de falsification. Il est procédé au recueil de l'empreinte de 8 doigts dont les 2 meilleures sont automatiquement sélectionnées par le système et enregistrées dans la puce. Ces données sont conservées par le Ministère de l'Intérieur pendant une durée de quinze ans.

Les passeports ne sont plus fabriqués en Préfecture. Le délai moyen de mise à disposition dans la Mairie de dépôt est de 32 jours à compter de l'enregistrement de la demande (instruction en Préfecture : 25 jours, fabrication par l'Imprimerie nationale : 5 jours, livraison en Mairie : 2 jours). Son coût est de 86 € et sa durée de validité est de 10 ans.

À la différence des cartes d'identité établies à la Mairie de résidence du demandeur, il est obligatoire de se rendre dans une Commune équipée d'une station de recueil des passeports biométriques, ce qui n'est pas le cas à La Talaudière.

À Sorbiers, le bureau des passeports est ouvert, sur rendez-vous au 04 77 01 11 30, les mardis, mercredis, vendredis : de 8 h 30 à 11 h 30 et les jeudis : de 13 h 30 à 16 h 30. À Saint-Jean-Bonnefonds, il faut prendre rendez-vous au 04 77 95 07 03.
Votre passeport devra être retiré personnellement au lieu de dépôt du dossier.

Pour aller plus loin :

Liste des mairies délivrant le passeport biométrique dans la Loire

L'essentiel du Conseil

Flashez-moi!
Retrouvez l'intégralité des Conseils municipaux

Lundi 4 mai 2015

Tranches de tarification en fonction des quotients familiaux et tarifs des cantines maintenus dans les écoles publiques maternelles et primaires : pour l'année scolaire 2015 -2016, le Conseil Municipal a voté à l'unanimité le gel des six tranches de quotients familiaux établies l'an passé. Pour rappel, elles sont définies ainsi : moins de 500 €, de 551 € à 700 €, de 701 € à 900 €, de 901 € à 1200 €, de 1 201 € à 1500 €, plus de 1500 €. Par ailleurs, les tarifs des repas associés à chacune de ces tranches resteront inchangés à 2,00 €, 2,30 €, 2,80 €, 3,30 €, 3,80 € et 4,00 €. Une réduction famille nombreuse de 10 % est accordée dès lors qu'au moins trois enfants d'une même famille sont inscrits.

Tarifs de la garderie périscolaire pour l'année scolaire 2015 - 2016 : les tarifs sont appliqués sur les mêmes tranches de quotients familiaux que ceux adoptés pour les cantines scolaires. Les élus votent unanimement l'augmentation de 0,05 € de chaque tranche de facturation. Selon la tranche de rattachement de la famille, le coût facturé pour une heure de garderie sera donc de : 0,40 €, 0,45 €, 0,50 €, 0,55 €, 0,60 € ou 0,65 €. Le prix pour un enfant avec panier-repas reste inchangé à 1,00 €. Une réduction de 10 % est accordée dès le troisième enfant d'une même famille inscrit.

Subvention exceptionnelle en faveur des victimes du tremblement de terre du 25 avril 2015 au Népal : l'ampleur de la catastrophe est telle que Cités Unies France a décidé d'ouvrir un fonds d'urgence pour apporter une aide dans la phase de réhabilitation des villes et des villages touchés et des services publics détruits. Comme il est de tradition en pareil cas, le Conseil Municipal décide de soutenir les collectivités et les populations Népalaises en accordant une subvention exceptionnelle de 500 €, qui sera versée sur le compte spécial "Fonds d'urgence au Népal" ouvert par Cités Unies France.

Lundi 8 juin 2015

Reprise de l'activité du marché aux bestiaux, personnel et tarifs : le 24 février 2014, le Conseil municipal a décidé d'acquérir le marché aux bestiaux, propriété de la Ville de Saint-Etienne. Il convient aujourd'hui de mettre en place les mesures qui garantiront la pérennité de son activité dès lors qu'il sera devenu propriété de la Commune de La Talaudière. Ainsi, le Conseil Municipal a voté à l'unanimité les conditions de la convention de mise à disposition du personnel avec la ville de Saint-Etienne, le règlement intérieur puis les tarifs applicables aux usagers de l'établissement.

Politique d'aide aux familles dans le cadre des activités culturelles et sportives des enfants : le Conseil Municipal décide le renouvellement des aides aux familles dont les enfants pratiquent des activités culturelles et sportives dans les associations talaudiéroises (Emad, Cap danse, Étendard, Centre social, Basket, Volley, Foot, Tennis, etc.). Quatre tranches de quotients sont déterminées pour accorder les aides fixées en fonction de l'activité fréquentée. Ces tranches se décomposent ainsi : inférieur à 450 €, de 451 à 600 €, de 601 à 700 € et de 701 à 850 €. Les aides accordées aux familles sont versées aux associations qui les déduisent des factures des bénéficiaires.

Mise en valeur de la Place Jean Moulin : après l'embellissement de l'entrée de ville et du rond-point Ethon-Wéry par la création de fresques murales, puis le traitement de la façade de la librairie "Bleue comme une orange", la Commune a signé une convention avec les habitants de l'immeuble "Les Charmilles". Cette copropriété située 24, rue de la République, face à la Mairie, possède un grand mur vide donnant sur la Place Jean Moulin. En accord avec les copropriétaires, la Commune s'engage à parer d'une peinture murale cette façade. Les élus approuvent unanimement la signature de cette convention par la Mairie.

Lundi 6 juillet 2015

Extension des compétences de la Communauté d'Agglomération : conformément à la réglementation en vigueur, l'ensemble des Communes membres de la Communauté d'agglomération de Saint-Etienne Métropole doivent se prononcer, dans un délai de trois mois à compter de la notification au Maire de la délibération de l'établissement public de coopération intercommunale, sur tout projet d'extension de compétences. En date du 03 juin 2015, le Conseil communautaire de Saint-Etienne Métropole a proposé de modifier le titre 2 (compétences de l'agglomération) des statuts de la Communauté d'Agglomération afin d'y intégrer de nouvelles compétences. Un votre unanime du Conseil Municipal de La Talaudière a approuvé les statuts de la Communauté d'agglomération dans la rédaction proposée, le transfert des compétences telles que décrites, autorisant ainsi Monsieur le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération *(plus d'informations p. 14).*

Le Conseil Municipal attribue, après vote à l'unanimité, les subventions exceptionnelles suivantes : à l'Harmonie de la Chazotte, 2 269 € pour la rémunération du Directeur. Au club de cyclisme A.S.O.S de Saint-Galmier, 1 500 € pour l'organisation de deux courses dans le cadre de la Fête du sport 2015. Au Comité départemental Cycliste de la Loire, 5 000 € pour l'organisation du Tour Loire Pilat Forez dont une étape se déroulera fin août dans notre commune. A l'Etoile Sportive Football une subvention de 7 038, 69 € au titre de participation aux frais d'arbitrage. Au club Sorbiers-Talaudière Basket, 245 € afin de participer à un déplacement en car à Roanne et enfin, à l'association Vie Libre, une aide de 300 € à l'occasion de l'événementiel organisé le 27 juin dernier.

Vote du budget : après l'affectation du résultat 2014, le maire a exposé les principales lignes du budget supplémentaire 2015. Il l'a ensuite soumis au vote des élus qui l'ont adopté à l'unanimité *(voir article page suivante).*

Le Budget supplémentaire

RECETTE DE FONCTIONNEMENT : 624 669 €

Produits Services Gestion Courante	13300 €
Atténuation de charges	2897 €
Impôts et Taxes	-61952 €
Dotations Subventions	-104513 €
Divers	25405 €
Excédent antérieur reporté	749532 €
TOTAL	624669 €

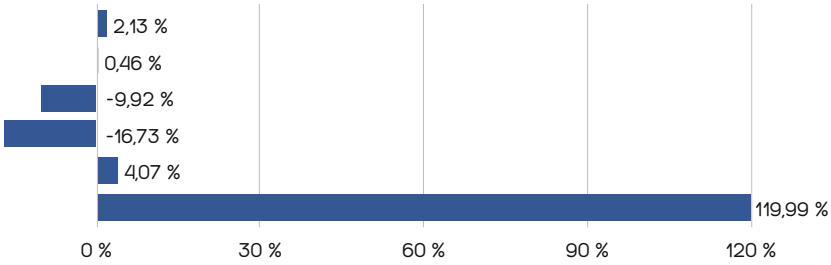

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT : 624 669 €

Charges à caractère général	196353 €
Charges de personnel	360416 €
Autres charges de gestion	16400 €
Charges financières	7000 €
Charges exceptionnelles	100 €
Amortissements	44400 €
Virement à l'Investissement	0 €
TOTAL	624669 €

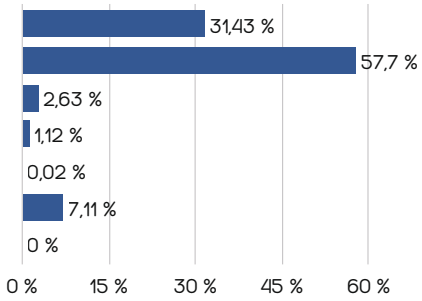

RECETTES D'INVESTISSEMENT : 4 706 148 €

Produits de cessions d'immobilisations	429500 €
Dotations, Fonds, Réserves	459056 €
Subventions	88540 €
Opération d'ordre	44400 €
Opération patrimoniale	0 €
Reports	3684652 €
TOTAL	4706148 €

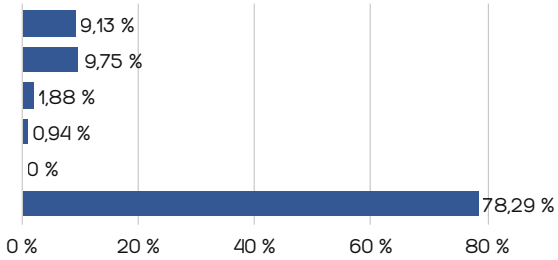

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT : 4 706 148 €

Déficit Antérieur	564644 €
Subventions d'équipement versées	43500 €
Immobilisations Incorporelles	-21454 €
Immobilisations càrporelles	196668 €
Opération d'ordre	14500 €
Emprunts et dettes assimilées	28000 €
Immobilisations en cours	379972 €
Reports	3500318 €
TOTAL	4706148 €

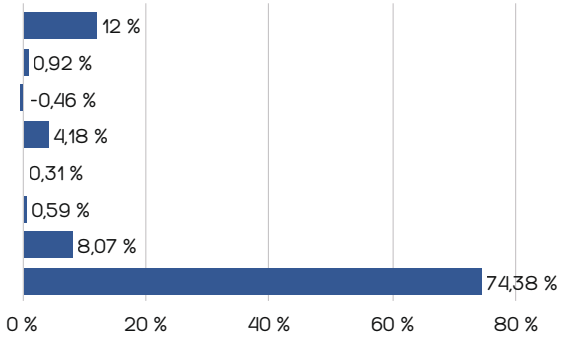

Visite des réalisations Bâtir et Loger et Loire Habitat

Le quartier Danton-Evrard

Depuis que les logements sociaux de Loire Habitat sont attribués, le quartier Danton Evrard prend vie. Il suscite une attractivité certaine et de nombreuses visites ont lieu. Des techniciens du Département sont venus ainsi que des élus de communes voisines intéressés par cet éco quartier où sont priorisés la mixité sociale et intergénérationnelle accompagnée par le partenariat avec l'ADMR pour l'aide à la personne.
La démarche de Loire Habitat et de la commune est de garder un lien permanent avec les locataires et de faire un suivi réel de leur installation. Ainsi le 3 décembre 2014, une visite de plusieurs logements a eu lieu pour entendre les demandes des résidents. Elle a permis par ailleurs de rencontrer les architectes et les différents corps de métiers qui ont aménagé ces appartements. Un échange fructueux a eu lieu puisque quelques réajustements concernant l'aménagement des appartements adaptés pour les personnes âgées ont été pris en compte. M. Paul Celle, Président de Loire Habitat et M. Laurent Gagnaire, Directeur, étaient accompagnés de nombreux techniciens.
La satisfaction des habitants a fait de cette rencontre un moment très sympathique.
L'inauguration de cet ensemble de 44 logements a eu lieu le 10 juillet, en présence de M. Lacroix, Secrétaire Général de la Préfecture représentant M. le Préfet, M. Rochebloine, Député de la circonscription, M. Bernard Philibert, Conseiller Départemental, M. Paul Celle, Président de Loire Habitat, et bien sûr Pascal Garrido, Maire de La Talaudière et des élus de son Conseil Municipal. Après avoir coupé le ruban, une visite du site a été commentée par M. Gagnaire et M. Massard, architecte. Nous avons rencontré également Mme Marie Viricel qui bénéficie d'un logement adapté pour les personnes âgées.

Tous les participants se sont ensuite retrouvés au Pôle festif pour le moment officiel des discours et enfin pour partager le cocktail offert par la municipalité.

Le Brossy 3

Jeudi 18 juin, Messieurs Coste et Paulet ont présenté le dernier bâtiment de l'opération Brossy. En effet après avoir mis en service les Brossy 1 en juillet 2007 et le 2 en janvier 2014, le Brossy 3 a vu ses locataires arriver en mars 2015. C'est une opération menée par Bâtir et Loger sur le rond-point Ethon Wéry et la rue Evrard. Cela permet un rajeunissement de cette entrée de ville, en lien avec les travaux effectués par la commune sur toute la partie sud et nord du rond-point.
Ont participé à cette manifestation les Maires des communes voisines, la toute nouvelle présidente de Bâtir et Loger, Mme Rascle, et de nombreux techniciens de Bâtir et Loger.
Deux appartements ont été visités et tous les invités ont pu remarquer la qualité des matériaux et la maîtrise de l'espace.
39 habitations du T2 au T4 accueillent des familles ainsi que des personnes âgées.
Encore une belle réussite en centre-ville.

Photo prise de la cour intérieure de l'ensemble Brossy, dont n°3 à gauche.

La ZAC des rives de l'Onzon

INSEE 2012 Commune	Superficie en km²	Population	Densité : Nb d'habitants /km²	Nombre de logements
La Talaudière	7,63	6 496	851,4	2 822
Sorbiers	12,2	7 868	645,4	3 310
Saint-Jean-Bonnefonds	11,6	6 512	561,9	2 864
Saint-Christo-en-Jarez	21,8	1 842	84,6	708
L'Étrat	8,5	2 684	316,5	1 279
Saint-Héand	31,3	3 535	112,9	1 569
Saint-Chamond	54,9	35 564	648	17 248

Rappel du contexte communal

Pour expliquer le choix qui a été fait de lancer l'opération ZAC des Rives de l'Onzon, il faut connaître précisément la situation particulière de La Talaudière.
Le tableau ci-avant indique, pour 2012, d'après l'INSEE, les chiffres clefs de 7 communes, urbaines ou rurales, qui sont proches de La Talaudière. On note qu'en terme de surface (7,63 km²) nous occupons une place bien inférieure à celle des autres communes et notre densité est la plus forte : 851 habitants au km².
Il faut ajouter qu'un tiers de notre territoire est occupé par la zone industrielle de Molina et nous subissons :
- la réserve foncière supérieure à 20 hectares de l'A45,
- le PPRM (Plan de Prévention des Risques Miniers),
- le PPRNPI (Plan de Prévention des Risques Naturels Prévisibles des Inondations)
- et les contraintes du SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) qui impose :

- d'assurer un équilibre entre les différents modes de développement urbain que sont l'urbanisation de terrains naturels et la reconstruction de la ville sur elle-même,
- de garantir au sein de l'agglomération la diversité des fonctions urbaines (commerces, activités, logement, loisirs...) et la mixité sociale de l'habitat,
- d'utiliser de manière économe et équilibrée les différents espaces : naturels, urbains, périurbains, ruraux...

Alors en matière de potentialité habitat, notre commune est plus que contrainte.

La Talaudière c'est aussi :
- un centre dynamique, bien équipé,
- une démographie marquée par une faible croissance et un desserrement des ménages,
- un besoin de conserver une population suffisante et jeune pour assurer les équilibres nécessaires.
- un besoin en logements important pour maintenir la population municipale,
- les Rives de l'Onzon : un secteur en limite de l'urbanisation actuelle, enclavé entre zones d'habitat, zone d'activité et centre-ville. Proche des équipements et services,
- un secteur d'environ 8 hectares identifiés au PLU en zone AU (À Urbaniser),

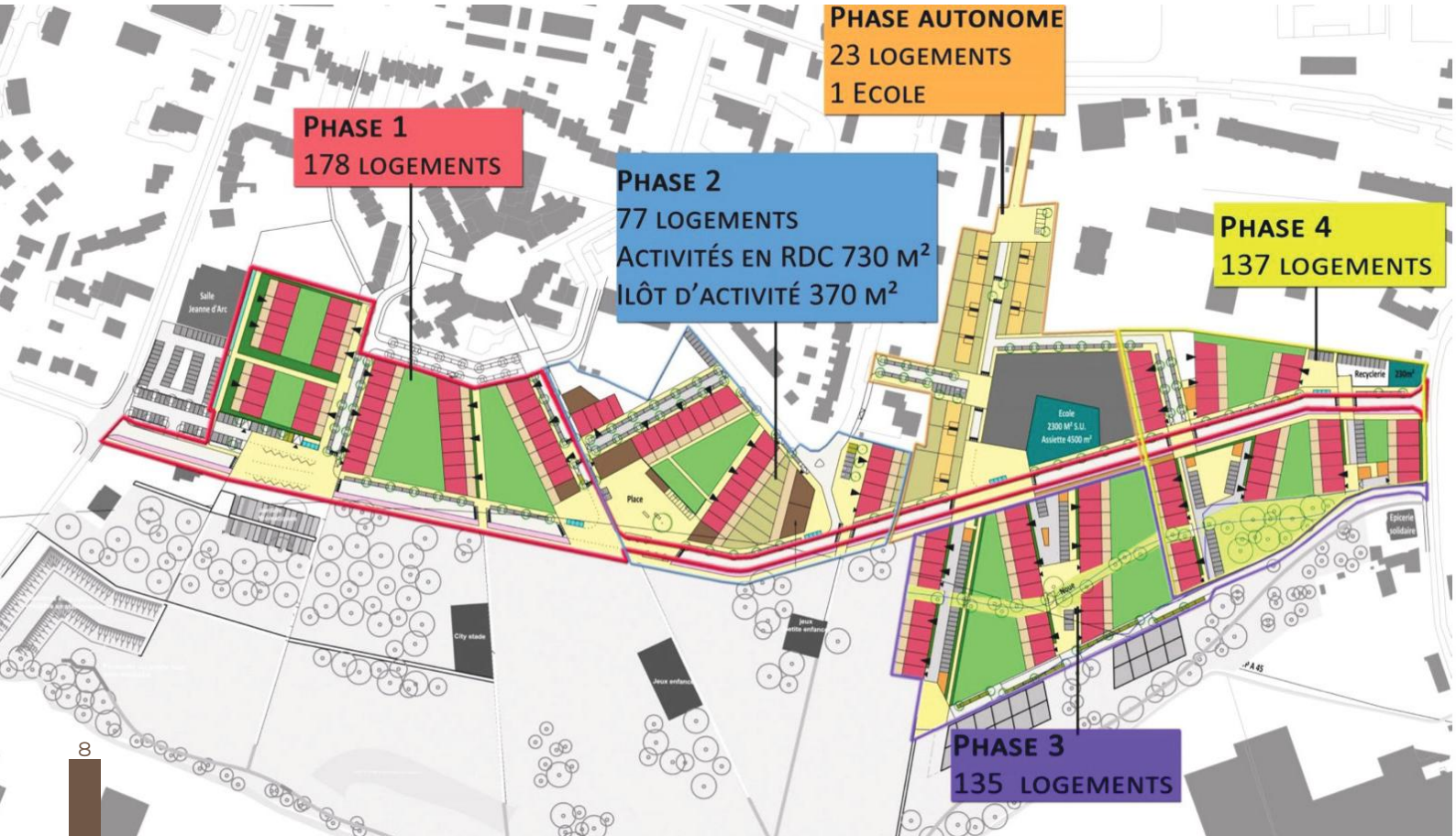

- une zone d'environ 9 hectares d'espaces naturels difficilement accessibles.

Études préalables et information du public

De 2012 à 2014, le bureau d'études urbanistiques "Les Pressés de la Cité" nous a accompagné pour définir le cadre, les possibilités et les contraintes pour créer une zone d'habitation dans la zone AU de la partie sud de la Goutte. Trois présentations ont été faites aux riverains, habitants, associations de locataires et de propriétaires ainsi qu'aux bailleurs sociaux et aux promoteurs immobiliers. L'étude préalable s'est achevée le 29 septembre 2014 et nous sommes, depuis, entrés dans l'opération de création d'une ZAC (Zone d'Aménagement Concerté). "*Le conseil municipal du 29/09/2014 a délibéré sur les objectifs poursuivis et sur les modalités d'une concertation associant, pendant toute la durée de l'élaboration du projet, les habitants, les associations locales et les autres personnes concernées*".

La concertation

Les modalités de concertation proposées, pour cette opération sont les suivantes :

1. Deux publications d'information dans l'Info-Flash.
2. La mise en ligne du dossier de concertation sur le site internet de la Mairie.
3. La création d'un registre de requêtes sur le site internet de la Mairie.
4. L'organisation d'une réunion avec l'ensemble des riverains.
5. L'organisation d'une réunion publique.
6. La mise à disposition, en mairie, du dossier de concertation mis à jour au fur et à mesure de l'avancée des études.
7. L'ouverture d'un registre tenu à disposition du public en Mairie.

Le bilan de la concertation préalable a été présenté lors de la réunion publique du 2 juin 2015.

Projet d'aménagement du secteur des Rives de l'Onzon

1. Il impose de valoriser près de 9 hectares en parc ouvert et espaces naturels.
2. Il s'oriente vers un renforcement du centre bourg avec un espace de transition avec les riverains.
3. Il propose la création de liaisons douces, la perméabilité piétonne et une sortie sur la route départementale
4. Il développe des espaces de convivilatié au cœur de la ville.

Les prochaines étapes

Le 6 juillet le Conseil Municipal a précisé les modalités de la mise à disposition de l'étude d'impact et finalisé la création de la ZAC.
Juillet 2015 : mise à disposition du dossier de création de la ZAC sur le site internet de la commune et en mairie. Tenue d'un registre des observations.
Mi-Août 2015 : mise à disposition de l'avis de l'autorité environnementale sur l'étude d'impact et des éventuelles réponses apportées.
28 Septembre 2015 : délibération du Conseil Municipal tirant le bilan de la concertation et approuvant le dossier de création de la ZAC.
Octobre 2015 : délibération désignant le concessionnaire de la ZAC.
2016 : dossier de réalisation de la ZAC et études finalisées Concertation avec le public.
2017 : premières réalisations.

Zoom quartier

Montafouet, Fernand léger, cimetière et rue Mirabeau

Le Comité consultatif "Cadre de vie" poursuit sa tournée des quartiers

Le 13 juin dernier, c'est sous un beau soleil qu'une vingtaine d'habitants des quartiers Montafouet, Fernand Léger, Allée du Cimetière et rue Mirabeau ont rencontré le Maire et les membres du Comité, sur le parking du Parc paysager.
La sécurité, la circulation et les incivilités furent encore une fois au cœur des débats. Les élus présents rappelèrent qu'en la matière, pour accompagner les actions municipales, la vigilance de chacun est requise pour intervenir ou alerter au plus tôt les services compétents (Police ou services de la Mairie).
Chacun a aussi pu s'exprimer et signaler les améliorations à apporter pour que ce quartier et La Talaudière soient toujours plus agréables à vivre.

Ainsi, l'éclairage piéton près de Pont Bayard ou les nuisances provenant de la zone industrielle (odeurs la semaine et bruit de motos le week-end) donnèrent lieu à une discussion dépassant le seul intérêt du quartier. Bien que ces sujets soient plutôt du ressort du département ou de Saint-Étienne Métropole, le Maire et les conseillers insistèrent sur le fait qu'ils s'étaient saisis dès leur origine de ces dossiers et qu'ils étaient et resteraient, tant qu'ils ne seraient pas réglés, le relais entre la population et ces institutions. Ainsi, une cellule de veille est activée en Mairie et informe les autorités sanitaires dès qu'une nouvelle vague d'odeurs intervient.

Au final, et après des échanges positifs sur l'évolution du quartier, c'est encore une fois sur des témoignages d'habitants heureux de vivre à La Talaudière que tout le monde se séparait.

Résidence Marie-Romier

3 ans et 1ère de la classe !

Depuis son ouverture en juin 2012, la résidence Marie Romier est sur la plus haute marche du podium pour la seconde fois avec la note de 10/10 au palmarès des maisons de retraite. Sur 10 700 établissements visités, 62 seulement ont obtenu cette note (3 sur Auvergne et Rhône Alpes avec Issoire et Vienne). Quatorze critères sont évalués portant sur environnement, qualité des bâtiments et lieux de vie, décoration, espaces verts, accueil, cuisine, animations, médicalisation, hygiène, attention du personnel, rapport qualité/prix.

Malgré l'ouverture de deux nouvelles résidences sur Saint-Étienne la liste d'attente demeure longue pour obtenir l'une des 98 places plus 6 temporaires offertes par la résidence.

Notons au passage que Marie Romier s'est engagée dans un processus de développement durable avec, outre l'usage de capteurs solaires pour l'eau chaude sanitaire, la récupération des eaux de pluie pour le lavage des poubelles, la réduction du gaspillage alimentaire et le compostage des déchets, un tri sélectif poussé (verre, cartons, pains, bouchons, piles, cartouches d'encre, ampoules, papier…) et enfin l'ouverture de son espace extérieur aux jardins pédagogiques voisins.

Par ailleurs la résidence a établi des liens intergénérationnels avec les écoles, les Centres Sociaux de Sorbiers et La Talaudière, l'université, des lycées ainsi que des liens avec les habitants du quartier Danton et même avec des enfants du Tibet par l'intermédiaire de Gazelle Attitude qui a transmis les trousses fabriquées par les résidents.

Un Jardin Pédagogique Agroécologique pour la maison de retraite

Nous sommes à la recherche d'un terrain pour la mise en place d'un jardin pédagogique sur les principes de l'Agroécologie "respect de la terre" pour mener des activités de jardinage avec tous les publics, afin de favoriser des actions collectives, citoyennes et solidaires. Tel est l'objectif de l'association "ET SI" (loi 1901), qui est porteuse de ce premier projet avec d'une part Saint-Étienne Métropole et d'autre part la maison de retraite Marie Romier.

Un accord a été trouvé avec la direction de la maison de retraite pour laisser à cette association un peu de terrain afin que les deux animateurs formés par "Terre et humanisme" en Agroécologie (Mme Vandermersch et M. Colin) puissent au travers du jardinage, favoriser, recréer du lien social entre les personnes de différentes générations.

Les valeurs autour de ce projet peuvent se résumer ainsi :

ET SI… il existait un lieu ouvert à tous pour pouvoir se rencontrer ?

ET SI… il existait un lieu où chacun peut mettre en avant ses compétences, ses savoir-faire, sa créativité ?

ET SI… il existait un lieu où on peut apprendre, échanger, découvrir ?

ET SI… ce lieu c'était à nous de le créer ?

3ème fleur

Nous avons reçu le jury

Jeudi 2 juillet, nous recevions le jury pour l'obtention de la 3ème fleur des villes et villages fleuris.
La ville était prête et avait revêtu ses habits de fête.
De nombreux habitants ont participé à la préparation de cette troisième fleur.
Commençons par les plus jeunes, le conseil municipal d'enfants qui est à l'origine des bonbons qui ont poussé dans les massifs et qui ont été très appréciés de tous ; les commerçants ont également installé des bonbons sur leur devanture ; et bien entendu tous les services municipaux, espaces verts, techniques, et administratifs se sont activement impliqués.
Le jury régional était composé de 4 membres accompagnés de Mme Thollot du Département de la Loire et d'un représentant de la région Auvergne. Nous les avons accueillis dans la salle des délibérations de la maison du parc. Le Maire Pascal Garrido a présenté la ville et la démarche de développement durable menée par la commune concernant le fleurissement à l'aide d'un Power Point.
Nous avons ensuite parcouru quelques secteurs de la ville représentatifs du fleurissement et de l'embellissement voulu.
C'est ainsi que nous avons visité le Parc municipal, le Clos Brossy, l'étang paysager, nous avons montré combien la vie économique de La Talaudière est importante en traversant la zone d'activités de Molina-La Chazotte et en passant devant les vitrines des commerces de centre-ville.
Nous avons fini notre périple autour d'un café et d'une pyramide de macarons au magasin Option.
Nous espérons bien sûr obtenir cette 3ème fleur, mais quel que soit le résultat, la candidature a permis à la ville de vivre un projet d'envergure et d'assembler la population autour d'une action commune.
Résultat en novembre 2015.

Le Marché aux fleurs

Ce fut le 9ème marché aux fleurs qui a revêtu cette année une importance toute particulière due à la demande d'implication de tous pour obtenir la 3ème fleur à La Talaudière. La nouveauté cette année était la participation du Comité des fêtes qui a œuvré pour motiver les habitants à fleurir leurs balcons, jardins et terrasses. Pour cela outre le terreau qui était offert depuis de nombreuses années, il était donné aux personnes s'inscrivant pour le concours des maisons fleuries 4 plants aux couleurs du fleurissement : jaune, orange, bleu et blanc. Grâce à une météo très agréable, les exposants professionnels du fleurissement ont répondu en nombre. Nous avons retrouvé l'orgue de Barbarie de Crèvecoeur ainsi que Didi le clown et ses ballons sculptés. Des animations destinées à tous les âges étaient proposées par Laurent de la maison de la nature et les jardins ouvriers.
Une belle journée ensoleillée et fleurie dans le magnifique parc municipal et rendez-vous en mai 2016 pour la 10ème édition !

La démarche environnementale

Pour obtenir une 3° fleur une volonté de démarche environnementale de la commune est incontournable.

En séance du 31 janvier 2011, le Conseil Municipal de La Talaudière s'est engagé à réaliser un Plan de Gestion Différencié, PGD appelé aussi Plan de Désherbage dans le cadre du suivi du contrat de rivière Furan et affluents de la communauté d'agglomération Saint-Étienne Métropole.
Cet outil vise à protéger et à reconquérir la qualité de l'eau en réduisant les quantités de pesticides appliquées en priorité sur les zones à risques.
Le principe de ce plan est d'identifier, mesurer et classer les zones à désherber selon le risque de ruissellement et de pollution des eaux.
Il s'agit au préalable de définir les secteurs où le désherbage est jugé indispensable et ceux où le développement d'une flore spontanée peut être toléré.
La commune de La Talaudière a organisé son zonage en quatre secteurs afin d'adapter les types d'interventions et les moyens à mettre en œuvre.
Afin d'obtenir l'adhésion d'un maximum de riverains, il est indispensable d'accompagner un Plan de Désherbage d'un plan de communication.

Pour faire suite au PGD, en séance du 4 février 2013 l'équipe municipale a voté pour une adhésion à la charte régionale d'entretien des espaces verts publics, Objectif zéro pesticide dans nos villes et villages. Le but étant d'obtenir une réduction de 50 % des quantités de produits phytosanitaires utilisés d'ici 2018.
Cette charte est relayée par des structures locales, Saint-Etienne Métropole est animateur de la démarche, la Frapna, la Croppp (Cellule Régionale d'Observation et de Prévention des Pollutions), la Fredon sont les pilotes du projet.
Pour nous engager de façon efficace dans cette démarche, un certain nombre de nos agents des espaces verts ont reçu une formation spéciale appelée Certiphyto.
Le choix de matériels alternatifs pour un désherbage sans pesticides est une volonté de l'équipe municipale en place *(photo ci-dessous : démonstartion d'une désherbeuse thermique à vapeur d'eau)*.
Notre évaluation de 2014 nous a permis d'atteindre le niveau 2 dans une grille qui en compte 3. Pour obtenir le dernier niveau, il faudra une suppression totale de l'utilisation des pesticides sur toutes les surfaces gérées par notre collectivité.
Notre Commune est vraiment attachée à la protection de notre environnement pour le bien-être de la population.

SEM : transfert de compétences

Pourquoi Saint-Étienne Métropole doit évoluer vers le statut de communauté urbaine ?

Pour répondre à une ambition collective et partagée des élus dont les enjeux pour le territoire sont :
- Peser dans la compétition européenne des territoires dans un contexte de métropolisation ;
- Exister et rayonner au sein de la future Région Rhône-Alpes/Auvergne avec Lyon, Grenoble et Clermont-Ferrand ;
- S'organiser à l'échelle des nouveaux bassins de vie et modes de vie des habitants et ainsi répondre à leurs attentes et besoins ;
- Maintenir et développer les grandes fonctions de centralité (hôpitaux, universités, services…)
- Anticiper l'application de la réforme territoriale et ses incidences pour l'agglomération.
- Devenir un territoire fort avec des communes fortes.

Le pacte métropolitain :

- Il consigne des engagements de principe qui accompagnent l'intégration intercommunale et plus particulièrement le transfert vers l'établissement intercommunal de compétences à forts enjeux.
- Il définit des principes qui organisent les échanges entre les communes et l'intercommunalité.
- Il permet d'apporter des garanties aux maires quant à leur capacité à conserver la maîtrise de l'exercice de ces compétences sur leur territoire
- C'est un document qui doit permettre de cadrer et d'accompagner le transfert :

Compétences	Ce qui reste aux communes
Urbanisme	Droit de préemption commerciale
Energies	Réseaux locaux
Voirie	Nettoiement, déneigement, éclairage public,
	permis de stationnement
Eau	Choix du mode de gestion
Cimetières	Gestion agrandissement dans les murs
	des cimetières communaux
Politique de la ville	Mise en œuvre du contrat de ville
Habitat	

les engagements pris doivent ensuite être déclinés plus finement sur le terrain l'année suivant le transfert des compétences

- L'écriture du Pacte Métropolitain Stéphanois doit permettre dans le cadre du passage en Communauté Urbaine

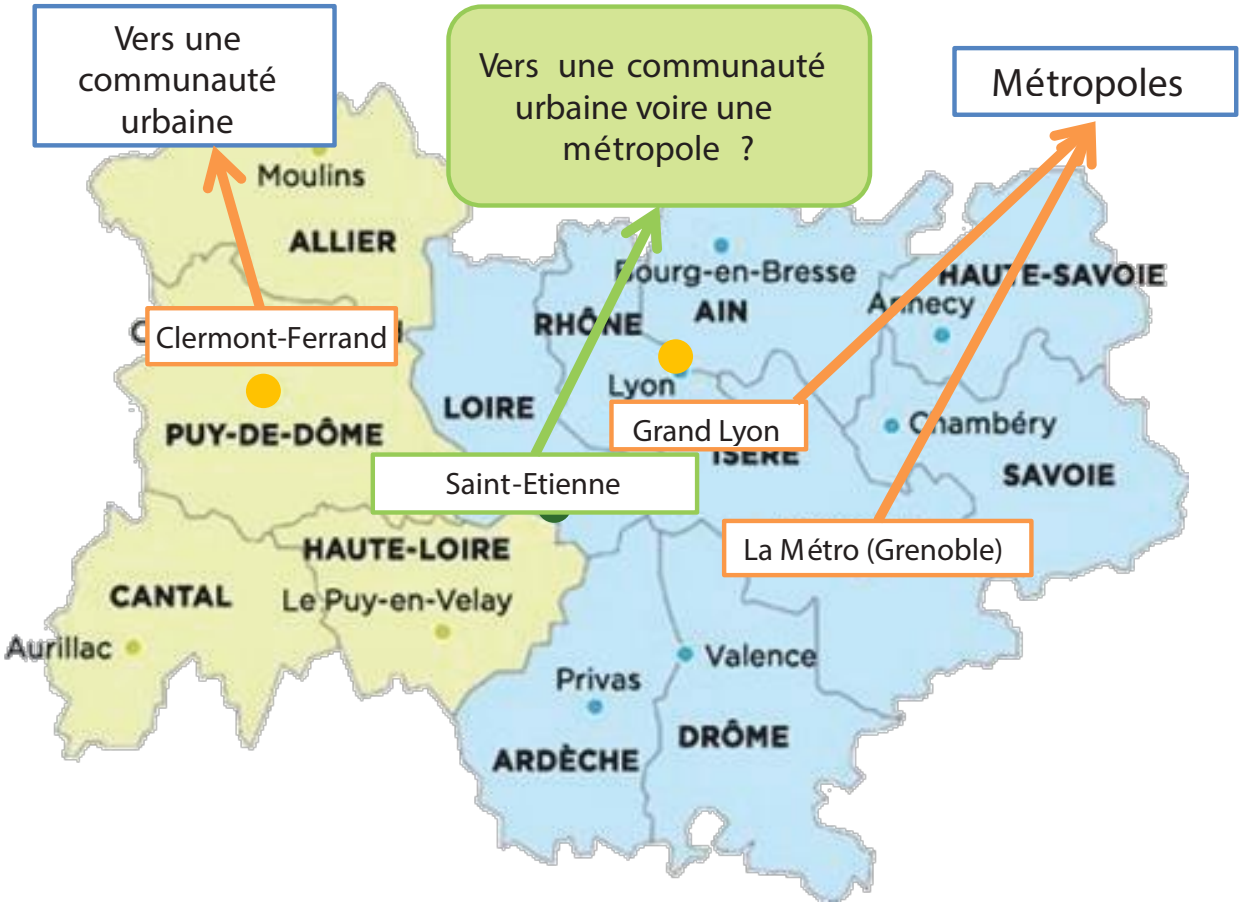

Un périmètre de transfert précisément et rigoureusement identifié

Le choix de garantir proximité et réactivité de l'action publique en mettant les communes au cœur du dispositif d'action métropolitain.

1 - La mise en œuvre par les communes des politiques métropolitaines de proximité et des interventions nécessitant une forte réactivité.
2 - Une concertation systématique des communes pour toutes les politiques métropolitaines impactant leur territoire.
Un pôle territorial qui doit permettre d'organiser la rencontre sur le territoire des ressources de SEM et des Villes.

Processus du transfert de compétence et de transformation de l'agglomération :

Le Conseil de communauté a donné un avis favorable le 3 juin 2015. Les communes par une très forte majorité ont confirmé les transferts de compétences.

Dès le 3 septembre, le Conseil de communauté se prononcera sur la transformation de l'agglomération en communauté urbaine. Les communes devront approuver cette transformation avant le 3 décembre 2015.
Si l'approbation a lieu, par arrêté du Préfet la Communauté urbaine sera créée avec effet au 1er janvier 2016.

Enfance - Jeunesse

Le jardin d'enfants déménage

Dès la rentrée de septembre, le jardin d'enfants des Coissous a intégré ses nouveaux locaux. Les enfants ne déménagent pas très loin, puisque le nouveau jardin d'enfants a été construit près de la crèche et mitoyen à la cour du périscolaire de l'école maternelle, il est toujours dans l'Espace Petite Enfance (EPE). Les travaux ont démarré en janvier 2015 et le délai de 8 mois annoncés a été respecté par le maître d'œuvre Marie-Renée Desage qui avait été à l'origine de l'EPE. La nouvelle structure bénéficie de l'expérience de la précédente, puisque quelques imperfections ont pu être modifiées. (ouvertures dans le dortoir pour permettre l'aération par exemple)
La cour est également mieux aménagée puisqu'un double toboggan a pu être intégré au talus jouxtant la crèche, un espace potager pour que les enfants puissent jardiner a été prévu.
Un local pour ranger les vélos a également été construit.
La structure est toujours agréée pour accueillir 20 enfants de 2 à 4 ans.
La raison de ce déménagement est l'arrivée d'une septième classe à l'école maternelle Jean-Plathey.

L'ouverture d'une 7ème classe

Ouverture d'une 7ème classe à l'école Jean Plathey.
La commune avait anticipé, puisque depuis 2014 l'agrandissement de l'école maternelle a été réfléchi. Pour pouvoir créer une classe supplémentaire il a fallu déménager le jardin d'enfant (voir article ci-dessus)
C'est avec soulagement que nous avons pris connaissance le 25 juin 2015 de l'ouverture de la 7ème classe par l'Inspecteur d'académie.
En effet depuis plusieurs années les effectifs de l'école Jean Plathey ne cessaient d'augmenter jusqu'à arriver à 192 en prévision de la rentrée de septembre 2015.
Le directeur académique a tenu compte de la situation démographique de La Talaudière et a procédé à l'attribution d'un poste à titre définitif, ce qui est une bonne nouvelle.

Le Point Info Jeunesse

Les jeunes en gilet jaune sont de retour. Comme chaque année plus de cinquante mineurs ont pu bénéficier des emplois d'été proposés par la Mairie de La Talaudière, et ce pour une durée de 2 semaines au sein des services techniques municipaux. Un job d'été accessible à tous les Talaudiérois et une première expérience de travail centrée sur l'entretien de la Commune et le service à la population. Pour cela, ils ont reçu une rémunération qui leur permettra de financer pour la plupart leurs vacances, leur projet personnel ou professionnel.

La bourse BAFA 2015-2016, c'est parti! Les jeunes intéressés pour passer le BAFA et vivre une expérience d'animateur ont trouvé toutes les infos dont ils avaient besoin au Pôle Jeunesse grâce à l'intervention de Marina et Oriane deux anciennes participantes impliquées sur la commune. De plus toute l'année et sur chaque période de vacances 5 jeunes Talaudiérois ou Stéphanois se sont engagés bénévolement sur le Secteur jeune pour découvrir le métier d'animateur et proposé aux adolescents Talaudiérois des activités plus fun et originale les unes que les autres.
La journée "été 2015" organisée en collaboration avec les pôles jeunes de Sorbiers et Saint-Jean-Bonnefonds a permis d'apporter une première information et de nombreux conseils pour trouver un premier emploi saisonnier. Un zoom a été fait sur les dispositifs d'aides existant sur nos communes ainsi que sur les bons plans vacances et dispositifs d'aide aux départs. Des informations encore et toujours disponibles sur les permanences du Point Information Jeunesse.

Réunion BAFA citoyen

Le Secteur Jeunes

La canicule n'aura pas trop chamboulé les vacances du Secteur Jeunes, les jeunes auront pu profiter des différentes activités proposées au Pôle Jeunesse cet été. Au programme sport, nature et farniente ! Du bricolage, du jardinage, de la photo et de la vidéo, des activités en tout genres pour s'amuser tout l'été.
Et encore nos ateliers cuisine et produits de saisons avec des paniers surprises concoctés par les producteurs locaux. Les chefs sont aux fourneaux et on se régale !
La traditionnelle sortie de l'été à Walibi. Quarante jeunes surmotivés pour découvrir toutes les attractions sensationnelles du parc et profiter tout l'après-midi du parc aquatique et des toboggans fous.
Sans oublier les sorties piscines, baignades et jeux d'eaux qui ont rythmé l'été 2015 comme la sortie dans les eaux bleues du Lac d'Aiguebelette.
Les camps d'été : des temps forts de l'année préparés et organisés par les jeunes eux même pour s'initier à la moto et à l'équitation en Haute-Loire près de Tence. 5 jours pour s'apprivoiser, vivre ensemble, s'éclater et vivre des moments forts et inoubliables.

AGENDA de Rentrée 2015 :

- Reprise du Service Jeunesse et des Secteur Jeunes, Secteur Point Information Jeunesse et Secteur Médiation : ouverture du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 h 30 (fermeture les lundis à 17 h et les mardis matin).
- Renouvellement des adhésions pour les accueils libres et vacances scolaires du Secteur Jeunes pour les 11-17 ans. Adhésion de 5 € à l'année. Se munir du carnet de vaccination.
- Validation des dossiers d'aide au BAFA, des bourses sont encore disponibles se renseigner auprès du PIJ au 04 77 53 95 30 ou pij@latalaudiere.fr
- Le PIJ animera des ateliers café cyber au Collège dès la rentrée sur les "bons" usages et possibilités du numérique. Renseignements et inscriptions au Collège Pierre et Marie Curie.
- Reprise des permanences de la Mission Locale les trois premiers lundis de chaque mois au Pôle Jeunesse. RDV Mission Locale de Saint-Etienne au 04 77 01 34 00.
- Le Secteur Jeunes recherche régulièrement des animateurs et/ou stagiaires pour les vacances scolaires 2015-2016. Se rendre au Pôle Jeunesse avec un CV et une lettre de motivation.

Küssaberg

Le comité de jumelage franco-allemand est allé fêter les 20 ans de partenariat à Küssaberg en mai dernier.

Plus de cinquante personnes accueillies dans les familles allemandes ont partagé les festivités préparées par les jumeaux de La Talaudière. Le Maire et des élus de notre commune étaient du voyage. Au programme étaient inscrites une promenade en train à vapeur touristique "Sauschwänzlebahn" dans la Forêt Noire toute proche et la découverte du village de "Engen" et du site du château de Küssaburg. Une cérémonie officielle était aussi organisée par le Maire de notre commune jumelle où, après quelques discours, nombre de cadeaux furent échangés. Un agréable repas, ponctué d'animations, a complété une soirée fort sympathique.
Plusieurs nouvelles familles ont rejoint, cette année, le noyau dur du comité qui compte environ quatre-vingts adhérents. C'est en toute convivialité que le groupe continue de tisser des liens avec les amis de Küssaberg. L'accueil de part et d'autre est fort chaleureux et très sympathique.

En juin 2015, les membres talaudiérois du jumelage se sont retrouvés autour de jeux et d'animations pour la journée des adhérents et en décembre prochain (du 4 au 6), ils s'apprêtent à retourner à Küssnacht am Rigi, charmant village suisse, pour fêter avec leurs partenaires la Saint-Nicolas et aller flâner dans les très beaux marchés de Noël.

Le comité de jumelage est ouvert à tous, pour le rejoindre contacter son président Hervé Lecavelier 06 78 14 73 43 (ou par mail, ci-dessous)

Jumelages

Élu en charge des jumelages : Philippe Guyot / p.guyot@mairie-la-talaudiere.fr

Allemagne

Hervé Lecavelier : herve.lecavelier@wanadoo.fr

Mali

Monique Perez : moperez@free.fr

Espagne

Suzanne Grousson-Noiry eucalyptus42@gmail.com

Eucalyptus 42

Une délégation de notre association a été reçue les 17, 18 et 19 avril à Montañana (*Saragosse - photos ci-contre*)
Nous avons eu un accueil très chaleureux de la part de nos "jumeaux" espagnols, et nous avons participé avec eux à la foire des vins d'Aragon. Cette expérience a été très positive pour tous et nous a permis de nouer de nouveaux contacts. Nous espérons pouvoir les recevoir très prochainement, même si aucune date n'a encore été arrêtée.
Comme chaque année, pour cette fin de saison, nous avons proposé à nos adhérents un repas qui s'est déroulé dans la bonne humeur au restaurant "La Fabrik", le 12 juin.

Somadougou

Le travail se poursuit avec les jumeaux maliens : le mur de l'école est pratiquement fini, les puits de Koloni et Sirakoro sont en cours malgré les retards liés au fait qu'il est très difficile de s'approvisionner en explosifs.
Actuellement, nous avons des problèmes de connexion par internet : il y a, sur le cercle de Mopti, de nombreuses coupures de courant.
Pour poursuivre cette collaboration, il devient indispensable que nous puissions nous rencontrer, aussi, comme nous ne pouvons nous y rendre à cause de l'instabilité latente qui persiste malgré les accords d'Alger récemment signés, c'est une délégation malienne qui va venir.
Cette délégation composée de 3 hommes et 2 femmes sera sur notre Commune du 5 au 19 octobre. Nous connaissons très bien deux des participants : le nouveau Président du Comité de jumelage de Somadougou, Baba Guindo et Olivier Keita, chef de mission qui était venu, en son temps, faire un stage à la Mairie de La Talaudière.
Comme les fois précédentes, l'objectif est de leur faire découvrir notre Commune et ses services, de rencontrer tous les acteurs éducatifs, sociaux, économiques, sportifs et de répondre aussi à leurs besoins afin qu'ils retirent un maximum d'informations. Ce sera aussi le moment de mettre à plat notre collaboration pour aller encore plus loin et mieux.
Pour que ce projet réussisse, nous allons avoir besoin de vous pour nous aider. Aussi dès cette rentrée nous nous permettrons de vous solliciter pour les accueillir. D'ores et déjà les écoles ont été contactées pour qu'elles puissent anticiper la préparation des enfants.
Ils sont actuellement en attente de leurs passeports, et nous espérons que les visas seront délivrés rapidement.
Nous sommes conscients que c'est une réelle aventure pour eux, identique à celle vécue lorsque nous découvrions leurs villages.

La Talaudière, ville FESTIVE ! (seconde partie)

Le Comité des Fêtes

Avant 1960, il existait à La Talaudière une commission des fêtes composée d'un Adjoint au Maire et de 3 conseillers municipaux; elle organisait les fêtes du 14 juillet, 11 novembre et la fête patronale. À partir de 1960, la municipalité décida de créer une commission des fêtes élargie. Les principales sociétés furent contactées pour en faire partie et désignèrent un délégué pour les représenter. Cette commission prit le nom de Comité des Fêtes et c'est ainsi que démarra la fête omnisports. Mais le Comité des Fêtes n'était pas déclaré et ne pouvait pas organiser en son nom. En 1971, la municipalité a décidé de lui donner une existence légale et de constituer une association placée sous le régime de la loi 1901. Le 15 octobre 1971, le Comité des Fêtes et Loisirs démarrait officiellement.

Son objet était de coordonner toutes les initiatives, établir un calendrier annuel des festivités de la Commune et organiser toutes les manifestations.
Depuis Charles Tibi, 1er Président, 8 personnes se sont succédées à ce poste : Louis Rascle, Maurice Hugon, Pascal Garrido, Pierre Chateauvieux, Olivier Champavert, Nicole Durantel-Vittel (seule femme) Pascal Leroy, Pierre Chateauvieux (pour un second mandat) et enfin Jean-Paul Grange.
De nombreuses manifestations ont vu le jour dès la création du Comité des Fêtes : le concours des maisons fleuries, le feu de joie, le feu d'artifice et le relais pédestre.

Parmi celles qui ont disparu, nous trouvons :

- La fête d'été, en juin, avec défilé de majorettes, de chars dont celui de la Reine.
- La retraite aux flambeaux du 13 juillet ainsi que le bal du 14 juillet sur la place de la Mairie.
- La fête patronale, à la fin du mois d'août, où des jeux étaient organisés pour les enfants le lundi de la Vogue. Des brioches étaient distribuées, à partir d'une charrette tirées par un âne.
- De nombreuses expositions ont eu lieu, salle de la piscine : ornithologique (canaris et oiseaux exotiques en 1977) philatélique, de champignons plusieurs années, de minéraux (en 1999), de patchwork en 2000 et de plantes.

Exposition mycologique, salle de la pisicine.

- Il y eut même l'élection de Miss La Talaudière en 1977 ; un rallye promenade avec pique-nique qui permettait de découvrir la Commune, des courses de vachettes, un cross sur le crassier, des courses de kart, etc.
- Des concours de belote étaient organisés en automne ; les Petits Chanteurs à la

Retraite aux flambeaux, le 10/06/1972.

Le char de la Reine passant devant l'actuelle Maison du Patrimoine et de la Mesure, en 1978.

Tauromachie, groupe El Gallo terrain, à Bramefaim entre le 10 et le 18/06/1972

croix de bois sont venus à La Talaudière, le 25 septembre 1993.

Progressivement, d'autres manifestations ont fait leur apparition :

- Le loto en 1985 a remplacé le concours de belote.
- La fête de rue, en 1984. Pendant longtemps organisée avec les commerçants, elle se déroule début décembre : de nombreux manèges et spectacles sont destinés aux enfants, tandis que les adultes se retrouvent autour de la buvette, tenue par le Comité des Fêtes, pour boire le vin chaud et déguster les marrons. On a même pu y applaudir Henry's en 2003.
- En 2002, un match au profit de Somagoudou a été organisé entre les Anciens Verts et les anciens Talaudiérois

Depuis plusieurs années, le Comité des Fêtes et le Comité Sport et Animation organisent le concert du Nouvel An avec l'Harmonie de la Chazotte et le feu de joie à la fin du mois de mars. De nombreux groupes défilent dans les rues de La Talaudière, le Bonhomme Hiver est brûlé (longtemps fabriqué sous le préau de l'École Privée avec l'aide de Louis Drevet, il fut confié au Centre social et de nos jours ce sont les services techniques de la Commune qui s'en chargent, le Comité des Fêtes aidant à la réalisation de la tête).

La fête du sport a fait son apparition en juin 1990. Très vite, elle se déroula en septembre, sur 2 jours. De 1994 à 1998, elle fut associée à un concert de musique classique, donné dans l'église début octobre. C'est ainsi que les Talaudiérois ont pu écouter de nombreux ensembles de qualité venus de Lyon. Aujourd'hui, une nouvelle formule est mise en place, sous la forme d'un pass'sport. Cela permet aux enfants de pratiquer 14 activités.
Un spectacle est proposé le samedi soir, les pompiers de Paris sont venus 2 fois à La Talaudière.
En 1980, au cours de la semaine sportive, une course (qui deviendra le semi-marathon) a été créée. Au début, elle se déroulait dans les rues de La Talaudière, le vendredi pour les enfants et le samedi pour les adultes.
Le départ se faisant rue de la République et l'arrivée Place de la Mairie, plusieurs tours étaient effectués. En 1983, le parcours du semi-marathon fut tracé en une seule boucle de 22 km, avec 5 points de ravitaillement. Cette course eut sa date imposée en 1984, à savoir le 2ème samedi *suite page suivante*

L'installation du bonhomme d'hiver en 2009

Les fameux marrons chauds du Comité

suite de mai. Il y eut aussi, parallèlement les 10 km, et une marche rapide.
Cette manifestation fêta sa 30ème édition en 2009 et ce fut la dernière.
Le 24 octobre 1993, 2 marches de 7 km et de 14 km, de la Mairie de Sorbiers à la Mairie de La Talaudière, ont été organisées en faveur de la recherche contre le cancer.
Ceci a donné naissance à la Marche pour le cancer, organisée de nos jours en intercommunalité avec Saint-Jean-Bonnefonds et Sorbiers.
Cette marche, dont le départ et l'organisation se font une année sur 3 à La Talaudière, se déroule le dernier dimanche d'octobre.

Le Loto en 2011.

1972...

... à l'occasion du centenaire de la Commune, des festivités ont été programmées sur une semaine.
Le 11 juin eut lieu la cérémonie officielle : dépôt de gerbe au monument aux morts, vin d'honneur salle de la piscine avec discours de M. Thinet, M. Durafour et M. Pinay .
De nombreux spectacles ont été donnés au fil des jours : spectacle El Gallo musiciens et comédiens, groupe folklorique du Centre Social, concert donné par l'Harmonie des Houillères du Bassin de la Loire, danse classique (école de danse du Sou des Écoles) danse moderne (cours de danse de Montreynaud), groupe folklorique de l'amicale des Catalans de Saint-Etienne.
Les personnes âgées ont eu un goûter salle de la piscine suivi d'un bal animé par un orchestre de jeunes de l'Harmonie de la Chazotte.
Pendant la journée des enfants (le jeudi), on a pu admirer des vélos fleuris, assister à un radio-crochet, une course de patins à roulettes. Les vainqueurs de tous les jeux ont reçu un poste de radio à transistors.
Pour terminer les festivités, le dimanche 18 juin, eut lieu le défilé : musique de la Police Nationale, majorettes (Saint-Etienne, Valence et Annonay), groupes folkloriques venus de Montbrison, Roche La Molière et La Talaudière, musique de l'Avant Garde de Langeac et Harmonie de la Chazotte.
A 17 heures, au parc, la musique de la Police Nationale (140 exécutants), dirigée par le Commandant Bigaut, a donné un concert. La journée s'est terminée par le feu d'artifice, le bal et la fête foraine.

1989...

... le bicentaire de la Révolution Française a été célébré en grand à La Talaudière, à travers de nombreuses manifestations organisées par le Comité des Fêtes :

- 4 mars : le feu de joie avec pour thème la Révolution a rassemblé le Centre Social, les Éclaireurs et les écoles de la Commune. Le groupe du Centre Social a présenté une reconstitution de la vie parisienne en 1789.
- 22 avril : spectacle son et lumière place Gambetta : 272 acteurs en costumes d'époque ont présenté la Révolution française. 10 ans d'histoire joués par les enfants du Centre Social, des écoles Victor Hugo, Michelet, Pelleport, du collège, et des adultes issus de l'Étendard, du Sou, des Cyclos de La Talaudière ainsi que des musiciens de l'Harmonie et des commerçants.
- 6 mai : le semi-marathon fut suivi d'un défilé en costumes
- du 20 au 28 mai, l'exposition salle de la piscine a rassemblé différents documents sur la Révolution, des armes de l'époque (sabres, fusils, pistolets) fabriquées à la manufacture de Saint-Étienne, des assiettes, poids et mesures ainsi que de la monnaie.
- 10 juin : Roland Roche a animé une soirée cabaret avec pour thème les droits de l'homme de 1789 à 1989.
- 29 et 30 octobre : représentation de théâtre.

Sans oublier la plantation de l'arbre du Bicentaire et un concours photo.

Les Maisons fleuries. 1999.

Le Semi-Marathon, édition 1992..

Un personnage...

Victor Cessieucq

Victor Cessieucq, né le 6 mars 1942 à La Talaudière est le fils de Joseph Élisée Cessieucq et de Marie Bouchut, pâtissiers, 19 rue de la République.

Victor sur les genoux de Jeanine, (née en 1934.)

Victor commence sa scolarité à l'école Michelet, qu'il doit quitter suite à des ennuis de santé de son père, pour aller en pension chez les frères à Saint-Didier-en-Velay jusqu'au certificat d'études.
Dès 1957, c'est l'apprentissage à Saint-Chamond chez M. Fontaine, pâtissier. Mais en raison du décès brutal de sa sœur Jeanine en 1959, Victor doit quitter M. Fontaine pour venir seconder ses parents au magasin de La Talaudière.
L'année 1961 marque le départ à l'armée. Après 2 mois passés à Clermont-Ferrand, Victor se retrouve en Algérie à Freha (près de Tizi Ouzou). Pendant 9 mois, il fait la cuisine, apprend à préparer le couscous. Puis il regagne Clermont-Ferrand pour terminer ses 18 mois d'incorporation, toujours dans la cuisine.

Photo retour armée en 1963

Dès son retour de l'armée, Victor retrouve la pâtisserie familiale dans laquelle il travaille jusqu'à sa fermeture en 1999. Ses spécialités sont la brioche aux fruits et les glaces! Lors de mariages, baptêmes, communions, Victor fabrique des pièces montées, des paniers et toutes sortes de décorations en pâte d'amandes.

Dès son plus jeune âge, quand il n'a pas école, Victor accompagne son père à Châteauneuf (à la sortie de Rive-de-Gier) où la famille Cessieuq possède une propriété avec un verger et des vignes. Et c'est là que chaque saison sont récoltés les pêches, abricots, cerises, cassis, framboises. Tous les fruits vont être utilisés à la fabrication des gâteaux et des glaces de la pâtisserie. Quant au raisin, il sert à faire du vin pour la consommation familiale. Son père décède en 1977, et une partie de la propriété sera vendue.
Depuis l'âge de 17 ans, Victor est passionné d'aviculture (élevage de volailles) ou de cuniculture (élevage de lapins domestiques).
Certaines volailles sont sélectionnées pour participer à des concours, les autres étant destinées à la consommation courante ou vendues à des connaissances (restaurateurs, etc.)
Chaque année, Victor va acheter des lapins, uniquement des animaux de race, en Alsace et vers la frontière Suisse (l'Allemagne et la Suisse ayant la réputation de produire d'excellents lapins de race).
Victor consacre encore beaucoup de temps à sa passion, il a participé à une exposition de poules naines en 2014. Cette année, Victor a gagné un prix pour un de ses lapins lors du Championnat organisé par le Lapin Club de France à Feurs. Il continue d'élever des poussins (il en a eu jusqu'à 110!), cultive son jardin, des choux notamment, pour sa volaille, mais également des tomates et des salades pour sa propre consommation.

… et un lieu !

La Vitrine

Le 7 octobre 1999, la pâtisserie Cessieucq ferme ses portes. Afin d'assurer la sauvegarde du plus ancien magasin de la Commune, le Conseil Municipal prend la décision d'acheter le fonds de commerce le 29 mars 2002. L'ancienne pâtisserie, renommée la Vitrine, est devenue une salle d'expositions et un point d'informations et de vente des différentes billetteries.

Si la pâtisserie était ouverte presque tous les jours, la Vitrine ouvre 3 matins (mardi, vendredi et samedi) de 9 h à 12 h et un après-midi (vendredi) de 15 h à 19 h.
Rien n'a été changé dans le magasin, le carrelage au sol, à damier noir et blanc, a été refait à l'identique. Les peintures murales réalisées à l'époque par un artiste italien ont été restaurées.
Quand on entre, en face, se trouve le comptoir ; là où Mme Cessieucq proposait des chocolats Weiss, Béatrice Jullien vend maintenant des places de spectacles et de cinéma.
Sur le mur de droite, les meubles à tiroirs abritaient le boîtage, au-dessus se trouvait la balance, elle est toujours là. Les étagères en bois où étaient posées les bouteilles d'alcools fins servent de nos jours de supports pour les expositions.
À gauche, c'était la confiserie, les enfants pouvaient acheter sucettes, bonbons et qui sait peut-être "les mistrals gagnants". Maintenant, un écran plat donne des extraits de film et de la documentation est en libre-service.

Madame Cessieucq à gauche et Béatrice Jullien à droite, derrière le comptoir.

Si l'on continue la visite, on arrive dans le laboratoire, avec le four (au bois, puis à l'électricité en 1950) et là se fabriquaient les gâteaux et les chocolats. Ce local est maintenant réservé aux expositions.
L'ancienne salle à manger, avec une magnifique cheminée, a fait office de salon de thé. Elle est devenue le bureau de Béatrice Jullien. Quand on chauffait la salle à manger, la chaleur arrivait jusqu'au magasin. En dessous il y avait un puits, et un bassin pour stocker les œufs. Dans la cave étaient entreposés le charbon et le vin fait maison.

Vendredi 29 mai
Passez le relais !

Ce vendredi, il faisait très chaud pour courir ! Pourtant, 37 équipes de 5 enfants, constituées principalement des élèves des écoles élémentaires de La Talaudière, s'étaient donné rendez-vous à l'étang paysager pour disputer le traditionnel relais.
La course s'est déroulée avec 3 départs, et chaque fois les 2 équipes arrivées en tête ont obtenu une coupe.
Voici les résultats :
- 1er départ :
  Les V8 92 *(Michelet)*
  Les Stars *(Michelet)*
- 2ème départ :
  Les Champions bis *(Michelet)*
  Les Irrattrapables *(Pelleport)*
- 3ème départ :
  Les Cm2 *(Michelet)*
  La Base *(Pelleport)*

Une coupe a également récompensé la 1ère équipe féminine de chaque départ, soit :
Les Grandes Fées *(Victor Hugo)* Les 5 Gazelles *(Pelleport)*, Les Grandes Coureuses *(Pelleport)*.
L'équipe Les Gazelles *(Hand)* a été également primée.
Tous les élèves de CP dont c'était la 1ère participation ont reçu une médaille et tous les coureurs se sont vus remettre une collation et un T-shirt.

Samedi 20 juin
La Fête de la Musique
Du soleil et du changement dans l'air !

Pour l'édition 2015, le Comité consultatif Culture, le groupe vocal À Tout Chœur et l'Emad Berlioz, coorganisateurs de la fête, avaient choisi de changer les habitudes des Talaudiérois en proposant une programmation différente étalée sur la journée entière.
C'est donc dès 10 heures du matin, le samedi 20 juin, que les jeunes instrumentistes de l'Emad avaient donné rendez-vous aux mélomanes dans une formule "Marché musical". Au milieu des étals de fruits et légumes, vêtements et autres marchandises, les habitués du marché eurent donc la surprise de découvrir et d'apprécier flûtistes, clarinettistes et saxophonistes. Dans l'après-midi, ce sont différents quartiers de La Talaudière qui reçurent la visite musicale de la mini fanfare des élèves de l'école de musique (Place Gambetta, Evrard, La Goutte et Rue de la République).
À 20 heures, À Tout Chœur avait réuni autour de ses chanteurs un plateau de choix pour un show musical et de danse. Ainsi se succédèrent la chorale Les Cantouramiauds, les groupes de Jazz Roolhot et Swing Jazz 4 puis la troupe de danses folkloriques Tradition venue tout spécialement de Roche la Molière. Près de 3 heures de spectacle plus tard, les 400 spectateurs, ravis de leur soirée, s'éloignaient du Pôle Festif par cette douce première nuit d'été se donnant rendez-vous l'an prochain à la même heure et dans le même lieu… mais qui sait, en 2016 l'évolution de la fête de la musique la mènera-t-elle peut-être en un autre lieu emblématique de la Commune ?

La Vitrine

Vers une nouvelle saison artistique

La fin de saison a mis à l'honneur les Talaudiérois avec trois expositions.
Les ateliers de couture et de peinture sur porcelaine du Centre Social de La Talaudière ont épaté les visiteurs. Leur travail est remarquable et a même frustré certains admirateurs. En effet, rien n'est à vendre !
Fabienne Régent, dessinatrice, habitante de La Talaudière, croque la vie quotidienne en toute simplicité avec un crayon à papier. L'art devient alors accessible, un langage à part entière, une sorte d'écriture universelle.
"L'harmonie de la Chazotte" a fêté ses 150 ans au mois de mai avec une exposition très complète. La nostalgie s'est mêlée à un sentiment de satisfaction. La présence de nombreux jeunes sur les photos prouve que la relève est assurée. L'association a un bel avenir devant elle.
La saison artistique 2015-2016 sera haute en couleur avec des techniques, des thématiques très diversifiées *(voir Agenda p.37)*
La vitrine est également un lieu d'informations sur les activités culturelles et de loisirs. Vous trouverez une mine d'idées pour occuper votre temps libre. Vous pouvez aussi vous procurer des places de spectacles et de cinéma du Sou.

Le vernissage du Centre social, vendredi 3 avril.

Bibliothèque

Guy Jimenes, auteur jeunesse

Guy Jimenes a écrit de nombreux romans à succès. . Il est notamment l'auteur de « Nôar le corbeau », illustré par Amélie Jackowski, que la médiathèque a également eu le plaisir d'accueillir en 2015.
Il est venu à la rencontre de six classes de primaire les 11 et 12 mai 2015.
Les enfants avaient au préalable lu ses ouvrages, certains avaient fait un travail de réécriture en s'inspirant de ses romans.
Personnage extrêmement sympathique et attentionné, il a écouté les élèves, répondu à leurs questions, a assisté avec plaisir à ces rencontres. Le mardi en fin d'après-midi, les enfants et les adultes qui le souhaitaient ont pu acheter ses romans et les faire dédicacer par l'auteur.
Venez découvrir les romans de Guy Jimenes.

Les ressources numériques

Le Département de la Loire offre à chaque personne inscrite dans une médiathèque la possibilité d'avoir accès à des ressources numériques.
Ce « pack » comprend : le Kiosk.com, plus de 450 titres de revues en ligne, Pressens.fr, la consultation d'articles parus dans la presse française, Cité de la musique, 5000 documents numériques et ToutApprendre.com, des cours individuels.
Pour avoir accès à ces ressources, il vous suffit de passer à la bibliothèque où nous vous créerons un compte.
La Médiathèque Départementale de la Loire nous a également prêté une liseuse pour une période d'un an, afin de vous faire découvrir cet autre support de lecture.
N'hésitez pas à venir l'emprunter.

Tout ceci est gratuit !

La Maison de la Nature

En 2015, la Semaine du développement durable est devenue Européenne !

Cette Semaine Européenne du Développement Durable (SEDD) s'est déroulée du samedi 30 mai au dimanche 7 juin 2015 avec trois temps forts sur notre Commune.

À la Maison de la Nature, une exposition sur "l'agriculture de notre territoire" présentait les différentes activités agricoles du département et abordait le problème du changement climatique qui devrait avoir des impacts importants sur la demande en eau pour l'agriculture, notamment l'irrigation. L'agriculture doit s'adapter en privilégiant des espèces végétales moins consommatrices en eau et moins sensibles aux périodes de sécheresse…

Le samedi 6 juin au matin, le Conseil Municipal des Enfants avait organisé une action de nettoyage des berges de l'Onzon. Équipés de gants et de sacs-poubelle, ils ont ramassé une quarantaine de kilos de détritus sur le sentier entre le pont Jules Grévy et le pont de La Chazotte. Les déchets récoltés ont été exposés à la Maison de la Nature pour sensibiliser le public. Cette démarche faisant le lien avec l'exposition permanente sur "L'eau, un élément vital".

Enfin, le matin du dimanche 7 juin, une sortie "vélo pour tous" fut organisée dans le cadre de la fête du vélo. Elle a conduit les soixante-quinze participants devant l'ouvrage de ralentissement dynamique des crues de l'Onzon, situé au-dessus du Grand Quartier sur la commune de Sorbiers. Après un passage successif sur le pont du Valjoly équipé d'un radar pour le système d'alerte aux crues de Saint-Étienne Métropole "SAPHYRAS" et sur les six ponts de la commune de La Talaudière, l'arrivée de la ballade dans l'espace paysager de la Sablière s'est terminée par une collation offerte et un repas tiré du sac.

Le Sou

Abonnement "3 spectacles" ou carte ciné "10 places" la fidélité a du bon !

On ne le répète jamais assez! Trois spectacles dans la saison vous tentent… Ne venez pas au coup par coup, mais abonnez-vous! Vous êtes ainsi assuré d'avoir de la place et votre porte-monnaie est également gagnant.

La formule est simple : 36 € pour trois spectacles minimum, qu'il vous appartient de choisir librement selon vos affinités. V**ous pouvez bien sûr vous abonner à davantage de spectacles, et ce pour 12 € par spectacle supplémentaire.** Le calcul est vite fait quand on sait que la place au tarif normal pour les spectacles tout public varie entre 15 et 20 €!

Sachez aussi que nos abonnés bénéficient de meilleurs tarifs pour certains spectacles ayant lieu dans des salles de spectacles voisines.

Mais la grande nouveauté, cette saison, en matière de tarifs préférentiels concerne le cinéma! Désormais, dès le vendredi 4 septembre, vous pourrez opter pour la carte de fidélité ciné, avec une formule simple et très avantageuse.

La carte de 10 places de cinéma pour 45 € (soit 4,5 € la place).

Bref, au cinéma, comme au spectacle, ayez le réflexe "abonnement"!

Nuit des musées
Si la mine m'était contée !

C'est un public nombreux qui est venu assister aux lectures proposées à l'occasion de la Nuit des musées. Les plus petits ont pu, au travers de contes, découvrir cet univers bien particulier qu'est celui de la mine. Un ancien mineur a, par la suite, apporté un témoignage sur son métier et sur la vie quotidienne d'autrefois. Cet échange intergénérationnel a permis aux plus jeunes de découvrir l'histoire de leur territoire et aux moins jeunes de transmettre la mémoire locale.
Muriel Coadou a, au fil de ses lectures, transporté le public dans le Saint-Étienne d'autrefois. Émile Zola, Sévérine ou encore Maxime Perrin brossent le portrait d'une région stéphanoise aux temps où la mine représentait un secteur d'activité majeur.

"La route chemine au fond d'une gorge étroite et profonde, où coule une rivière noire et où plane souvent un nuage épais de fumées. C'est une rue ininterrompue d'usines et de maisons ouvrières. (...) L'activité houillère, métallurgique (et) textile (...) impose sa note sévère au paysage." *Maxime Perrin, La Région industrielle de Saint-Étienne, étude de géographie économique, 1937.*

"De ce qui sort de la mine, quel est le plus précieux : le charbon, le feu, l'or ? Non, c'est l'homme." *Frédéric Le Play (1806-1882) ingénieur des mines.*

À vos agendas !

Les Journées européennes du Patrimoine / 19 et 20 septembre

Dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine, l'équipe de la Maison du Patrimoine et de la Mesure vous invite à découvrir une exposition dédiée à l'histoire et au devenir du Clos Brossy.
Ce domaine, propriété des Houillères de la Chazotte pendant de nombreuses années, a été racheté par la Commune en 2012.
Il va être réhabilité afin d'accueillir d'ici quelques années, un musée dédié au patrimoine minier local.
Nous vous invitons donc à venir découvrir l'exposition consacrée à l'histoire et au devenir de ce domaine.

Exposition : Histoire et devenir du Clos Brossy
Week-end du 19 et 20 septembre de 14 h à 18 h au RDC de la Maison du Patrimoine et de la Mesure.

La Fête de la Science

/ vendredi 9 octobre à 20 h

Venez fêter les sciences au Pôle festif ! Michel Bonnot tiendra une conférence sur "Les lumières de la mine". Il retracera l'histoire et présentera l'évolution de l'éclairage minier.
Conférence tout public.

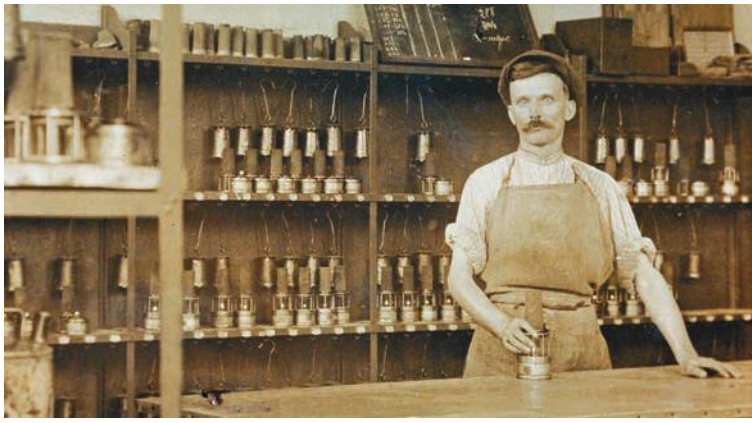

Atelier de lampisterie.

Harmonie de la Chazotte

Les 150 ans : Concert spectacle 6 et 7 juin 2015

L'année des 150 ans, nous voulions un concert de gala exceptionnel. Ces dernières années, nous avions travaillé, chaque fois, sur un thème décliné en saynètes, en vidéo et en musique et c'est donc logiquement que le thème retenu pour ce gala anniversaire fut l'histoire de l'Harmonie depuis 1865.

Nous avons demandé à Mme Sylvie Zenon Krzyzanowski de prendre en charge la conception du spectacle et sa mise en scène, nous réservant la partie musicale : ce que nous savons le mieux faire !

Au cours des dix derniers mois, nous avons défini, ensemble, les évènements, les péripéties, les moments importants qui ont fait de l'Harmonie ce qu'elle est aujourd'hui : le lien avec la Mine, les guerres, la formation des musiciens, le dévouement et la fidélité des sociétaires, la mixité, l'évolution du répertoire. Nous avons sélectionné, dans nos archives, des partitions emblématiques de chaque époque.

Ce spectacle, car c'est plus qu'un concert, est joué par les comédiens et les musiciens actuels pour rendre hommage aux hommes, dirigeants et musiciens, à tous ceux qui nous ont précédés aux différents pupitres et aux conseils d'administration de notre chère Harmonie.

Merci d'avoir partagé avec nous ces moments si précieux…

Merci à tous ceux qui ont rendu ce spectacle possible !

L'Emad Berlioz école intercommunale de La Talaudière et Sorbiers

La structure a fêté ses dix ans en 2014-2015 avec de nombreux événements :

- L'audition des élèves avec le groupe Barrio Populo.
- Le spectacle de Noël des petits.
- Le concert du Nouvel An avec la participation des professeurs aux festivités des 150 ans de l'Harmonie.
- Un stage gratuit pour les élèves, mêlant théâtre et musique avec la compagnie Halte et le soutien du Département.
- Les concerts de l'atelier lyrique.
- La soirée cabaret avec les orchestres de Feurs et Cap-danse.
- La semaine *Emadez-vous* : avec de nombreuses auditions hors-les-murs (à la Bibliothèque municipale de La Talaudière, au Sou, au Pôle Jeunesse…).
- La participation à la fête du jeu sur invitation du Centre social de La Talaudière.

Enfin, les semaines portes ouvertes, du 20 juin 2015 au samedi 4 juillet 2015 ont clôturé cette année riche en événements avec de nombreuses auditions, l'animation de la fête de la musique et des présentations d'instruments aux classes primaires…

Lever de rideau du film Annie projeté au Sou, par quelques élèves de la classe de cordes et leur professeur : Pernette Boutte

Le Cercle, un espace convivial …

… ouvert à tous, où les sociétaires s'adonnent à la belote, la coinche, le billard ou encore la pétanque. La vie y est très appréciée de tous. Dans une très bonne ambiance, le 1er mars, un thé dansant a réuni plus de 150 personnes. Durant la période estivale, tous les vendredis fut organisé un concours de pétanque, tous primés. Le samedi 20 juin a eu lieu le repas familial. On se rassemble aussi pour déguster de bons plats, tels que : paëlla, choucroute, méchoui, pieds de cochon, morue, barbecues, etc. Ados, Seniors, Vétérans : ne ratez pas les prochains évènements, rendez-vous en partie "Agenda"! **Renseignements au 5 rue Mirabeau, 42350 La Talaudière - Tél. : 04 77 53 61 40.**

Le Sou des Écoles

Depuis le 18 mai, le Sou des Écoles propose aux élèves de l'école Michelet une initiation à la pétanque. Tous les lundis, à partir de 10 h 30 les 31 élèves de CM2 de Pierre Grail viennent apprendre les règles de la pétanque sous la houlette de Bernard Audouard, Marc Chardon, Guy Fournier, Yves Chaussignand. Le 29 juin un concours a été organisé entre élèves ainsi qu'une sortie en car (au Musée de la Mine à Saint-Étienne) pour clôturer cette saison.

La Ribambelle a fêté ses 20 ans !

Samedi 6 juin, à 14 h au Pôle Petite Enfance "Les Colibris" de Sorbiers : tout était prêt !

Les stands de jeu étaient installés, le toboggan gonflé et les bénévoles de l'OSPA (Office Stéphanois des Personnes âgées) avaient sorti leurs pinceaux, leurs palettes de couleurs et leurs modèles. Le soleil était également au rendez-vous ! Bref tous les ingrédients étaient réunis pour passer une excellente après-midi de fête. C'est ainsi que sont arrivés, parents, enfants, assistantes maternelles et partenaires d'hier et d'aujourd'hui. On a vu des enfants impressionnés par l'immense structure gonflable qui trônait dans la cour ; des assistantes maternelles attentives en regardant le diaporama qui retraçait en images ces 20 années de vie au relais ; des parents heureux de prendre du temps pour jouer avec leur bout de chou et émerveillés par le talent des Mamies Maquilleuses. À l'heure du gâteau, Christine Granjon qui était présidente jusqu'à la dernière Assemblée Générale en a profité pour présenter à l'assistance réunie, Valérie Cholvy qui lui succède dans cette responsabilité. Quant à Élise, 9 ans, elle a lu le poème qu'elle avait écrit avec l'aide de sa maman. Jusqu'à 18 h, une joyeuse effervescence a régné dans les locaux puis tout le monde s'en est allé, non sans avoir souhaité *"joyeux anniversaire et longue vie"* au relais.

Le Centre social fête… le jeu !

La Fête du Jeu s'est déroulée le 30 mai à la Ludothèque et dans le Parc municipal sous un temps estival.
De nombreux stands de jeux étaient proposés par les partenaires réunis pour cette manifestation : le Conseil Municipal Enfant, le Pôle jeunesse, le Relais Petite Enfance (La Ribambelle), la Crèche et le Jardin d'enfants (Les Coissous), Les Amis Lecteurs, le Centre de Loisirs et la Ludothèque du Centre social ainsi que deux nouveaux arrivants : l'EMAD qui a fait une animation musicale festive très appréciée *(photo ci-contre)* et le Centre social LOISO de Sorbiers accompagné de l'association de jeunes Hand In Cap.

200 personnes, enfants, jeunes et adultes, ont profité des animations. Au programme : jeux sportifs, grands jeux, musique, ateliers créatifs, mallette ludique…
Le Centre social avait proposé en amont, mercredi 27 mai, des jeux dans les quartiers d'Evrard et de La Goutte. Parents et enfants sont venus nombreux au pied des immeubles profiter de ce moment festif *(photo ci-contre)*. De son côté, le Centre social LOISO à Sorbiers avait investi le même jour le Parc municipal de Sorbiers avec des grands jeux en bois.

Un grand merci à tous, intervenants et bénévoles, mais aussi aux nombreux participants, qui ont permis le succès de cette manifestation. Et rendez-vous à l'année prochaine !

La Fête de l'établissement, le 6 juin.

BTP RMS Une nouvelle équipe

Le 1er semestre 2015 a été marqué par l'arrivée d'une nouvelle équipe au service de la Résidence médico-sociale de La Buissonnière. En effet, un nouveau médecin coordonnateur, le Docteur Barbara MTEIREK et un nouveau cadre de santé, Christian LEFEVRE, ont pris leurs fonctions et ont rejoint les équipes de la Clinique et de l'Ehpad La Buissonnière.

Le samedi 6 juin l'équipe animation de la résidence a organisé la fête de l'établissement. C'est l'occasion de réunir les résidents, les familles, les bénévoles et le personnel pour partager un couscous géant concocté par "cuistot mobile".

L'après-midi, les festivités ont débuté par des danses orientales, suivi d'un tour de chant de Pascale, Marie et David.

Ce fut une journée chaleureuse, conviviale et familiale réussie.

Monsieur LEFEVRE, cadre de santé, lors d'une animation musicale proposée, comme chaque mois, à la résidence.

Appel aux lecteurs :

Vous ou un de vos proches disposez d'un don extraordinaire, avez une passion dévorante, une vie passionnante ou avez connu une expérience hors du commun, vous résidez à La Talaudière et vous accepteriez de partager un peu de votre jardin secret dans un prochain numéro du Lien, ...Nous attendons votre témoignage.
Contactez-nous à l'adresse :
s.communication@mairie-la-talaudiere.fr

FC Onzon Un nouveau club

C'est un nom auquel il va falloir s'habituer aux abords des terrains de la Commune : **le Football club de l'Onzon**. Depuis cette rentrée, les clubs de l'ES Talaudière et l'ES Sorbiers ont concrétisé un rapprochement pour les catégories jeunes. De U6 à U19, près de 400 licenciés vont ainsi jouer sous des couleurs identiques.

Elles seront d'ailleurs blanches, avec des parements verts et rouges pour rappeler la présence de chacun. Les installations des deux clubs seront donc utilisées pour mener à bien ce projet né d'un constat partagé. Celui de problèmes d'effectifs devenus récurrents pour les catégories jeunes. Les deux présidents, François Riouffreyt et Gérard May *(respectivement de gauche à droite)* ont donc entrepris les démarches autour d'une cellule mise en place par les deux clubs d'origine.

Le FCO a donc vu le jour. Si ce rapprochement n'est pas à l'ordre du jour pour les seniors, il apparaissait inéluctable pour les catégories jeunes. Pour le reste, le temps fera son oeuvre.

Cap Danse

La saison 2014-15 a été une saison tout à fait positive pour CAP DANSE. Deux nouvelles professeures, Camille et Floriane, ont rejoint l'équipe et ont contribué à créer une nouvelle dynamique… Les élèves qui se sont présentés aux traditionnels concours (CND) et examens de fin de cycle ont obtenu de très bons résultats. L'effectif global fluctue toujours autour de 240 personnes, enfants, jeunes et adultes, qui s'essaient aux danses académiques (jazz, contemporain, classique) ou populaires (hip-hop, Zumba, street jazz…).
Les galas de fin d'année, où chaque cours présente une chorégraphie, ont pu montrer l'ambiance conviviale régnant au sein de l'école de danse, tout comme la qualité des enseignements dispensés…

2015-16 sera une année spéciale pour l'association, car elle fêtera ses 10 ans !

Diverses manifestations ou évènements tout au long de l'année seront organisés pour marquer cet anniversaire…

N'hésitez pas à les rejoindre et à vous renseigner au :
Pôle sportif, 1er étage - 31 rue Evrard, La Talaudière - 04 77 53 22 89 / cap-danse@orange.fr
ou à consulter notre site pour le planning et les tarifs :

www.capdanse-talaudiere.fr

Sorbiers-Talaudière Basket Une 1ère année plus que satisfaisante

Pour cette première saison, les jeunes basketeurs du club ont porté haut leurs nouvelles couleurs!
Avec les équipes garçons classées dans le top 5 départemental et les filles dans le top 10, "STB" se fait un nom dans la Loire.
Et, pour couronner cette belle saison, 4 équipes se sont qualifiées pour les phases finales de leur championnat départemental ou régional : les U13-F, les U15-F, les U15-M et les U17-F.
Malheureusement, aucune d'entre elles n'a réussi à décrocher le titre.
Par contre les U15-M ont remporté la Coupe de la Loire et donc récolté un premier trophée pour le club!
À noter également une place en demi-finale de cette même Coupe pour les U20-F.
Une première saison prometteuse, qui augure d'un bel avenir!

"STB" souhaite également faire découvrir le basket aux enfants, en s'ouvrant aux centres de loisirs de La Talaudière et de Sorbiers.
Mercredi 3 juin, le club a donc organisé un tournoi où près de 45 enfants des deux communes ont participé à cette rencontre, dans la joie et la bonne humeur.
Jeunes, animateurs et membres du club ont apprécié ce moment de partage et sont prêts à renouveler l'expérience l'année prochaine!

Contact : correspondance@stbasket.fr
Tél. : 07 82 98 49 76 ou 06 77 96 67 45

ci-dessous : U15-G1, les vainqueurs de la Coupe de la Loire

L'Etendard

Bilan positif pour les jeunes volleyeurs et volleyeuses de l'étendard de La Talaudière

Cette année, du fait du peu d'équipes engagées dans la Loire, c'est dans le championnat du Rhône qu'une équipe M17/M20 masculine a jouée. Une nouvelle expérience qui leur a permis de comparer le niveau de leurs voisins et d'affronter des équipes jusqu'alors inconnues. Ils se classent 4ème sur 8, une place honorable qui prouve les progrès réalisés cette saison.
Dans le même temps, ils passent à côté de la finale de la coupe de la Loire en s'inclinant contre le CASE, favori de l'épreuve.
Un bilan satisfaisant pour cette équipe de copains qui ne demande qu'à progresser.
Après avoir remporté le championnat M15 la saison dernière, les jeunes filles de L'Étendard *(photo ci-dessous)* avaient bien l'attention de garder ce titre pour cette nouvelle année. En s'imposant 11 fois sur 16 rencontres, elles sont restées leaders du championnat du début à la fin et obtiennent donc le titre de championne Loire pour la deuxième année consécutive.
Ce titre les qualifiait directement pour la finale régionale constituée des six meilleures équipes des départements de la région Rhône-Alpes. Après s'être imposées dans leur pool, elles échouent en demie finale, mais montent quand même sur le podium en remportant une belle 3ème place.
Pour les autres sections séniores à signaler une belle deuxième place des féminines départementale 1 tout comme l'équipe 1 loisir en pool 3.
L'équipe 2 loisir se classant à la 5ème place de la pool 6.
À noter les inscriptions se feront début septembre.
Pour toutes informations veuillez contacter Nadine ou Dominique Ferret au 09 51 90 20 33 ou 06 62 12 20 33

THÉÂTRE

3 petits tours... et reviendront Cie En bonne compagnie et Cie du Ruisseau
spectacle de présentation de saison
Avant l'A45 ? Cie De l'âme à la vague
À plates coutures Cie Nosferatu
Silence Night Shop Théâtre - Belgique

CIRQUE

Le carrousel des moutons D'irque et Fien

HUMOUR

L'odyssée de la moustache Ali Bougheraba
Chansons à risques Duo Bonito
Arthur Ribo Cie Art & Co

CHANSON

Yann-Gaël Poncet & Alexis HK
Fatoumata Diawara
Lalala Napoli

centre culturel communal
LE SOU
saison 2015 2016

ABONNEZ-VOUS !

L'Agenda

Conférences

19 septembre # 10 h 30
Café des aidants
Centre social ♦

9 octobre # 20h
Les lumières de la mine
› Maison PM
Pôle festif ♦

Expositions

18/08 - 12/09
Joëlle Pradier
peinture
La Vitrine ♦

19 et 20 septembre #14 h-18 h
Histoire et devenir du Clos Brossy
› Maison PM
 # dans le cadre des Journées du Patrimoine
Rez-de-chaussée MPM ♦

15/09 - 10/10
Robert Vigaud
aquarelle
La Vitrine ♦

13/10 - 14/11
Joana Firmino
peinture
La Vitrine ♦

17/11 - 12/12
Mireille Lescouet
et l'Atelier phot de Saint-Priest-en-Jraez
modelage et photo
La Vitrine ♦

15/12 - 16/01
Cindy Nguyen Van Than
et Pierer Cugnet
peinture tradi. et sur verre
La Vitrine ♦

Manifestations

19 septembre # dès 15h
26ème Fête du Sport
› Animations et découverte des sports proposés par les associations. etc.
RDV au Pôle sportif ♦
20 h : Match de Futsal
Salle Omnisports

19 et 20 septembre
National à pétanque
› Finales le dimanche 20
RDV au Pôle de la Viande ♦

25 septembre # 19 h
Cérémonie des sportifs méritants / Pôle festif ♦

6 au 8 octobre
Bourse aux vêtements
› organisateur : Centre social
Pôle festif ♦

18 octobre # 10 h 30
Cérémonie des anniversaires de Mariage
Pôle festif ♦

25 octobre # dès 8 h
Marche contre le cancer
Départ de La Talaudière ♦

14 novembre # 11 h
Cérémonie des nouveaux arrivants / Pôle festif ♦

22 novembre # dès 9 h
Marche des droits de l'enfant
Départ de Sorbiers ♦

29 novembre # 14 h 30
Loto
› Comité des Fêtes
Pôle festif ♦

11 décembre # 19 h
Remise des prix des Maisons fleuries
Pôle festif ♦

12 décembre # dès 15 h
Fête de rue
Place Gambetta ♦

20 décembre # 12 h
Repas des aînés
Pôle festif ♦

Marchés

Tous les mardis et samedis matin #
Alimentaire, vêtements et Bazar
Place Gambetta ♦

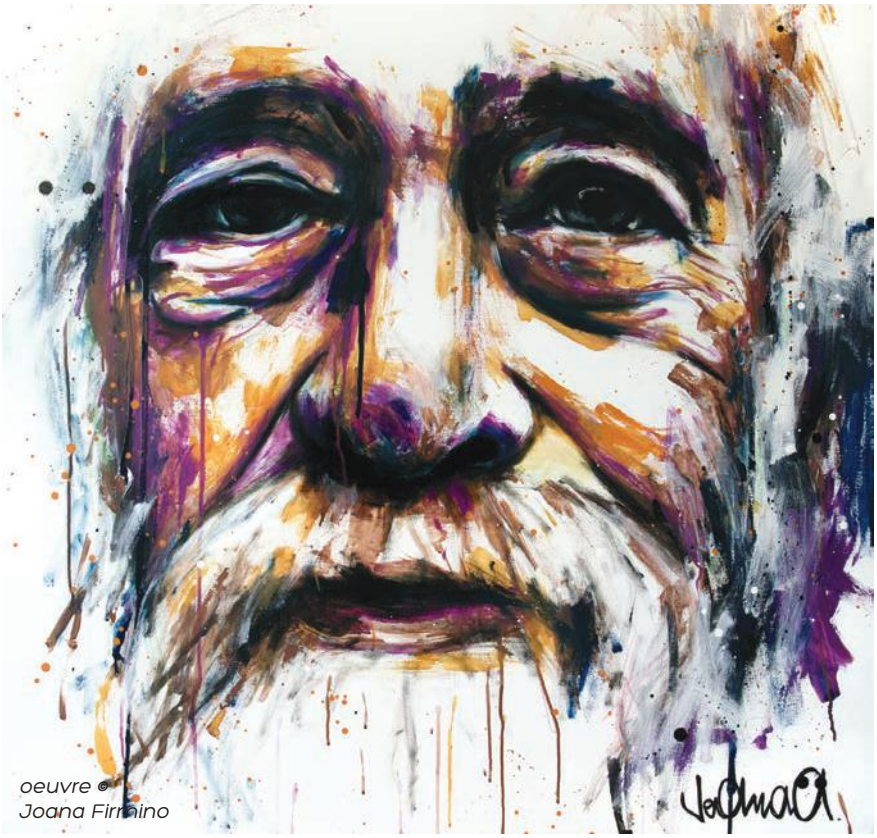

oeuvre © Joana Firmino

*Maison PM / MPM : Maison du Patrimoine et de la Mesure

Retrouvez toutes les infos sur le site www.mairie-la-talaudiere.fr

La rentrée des assos

MUSIQUE

14/09/2015
Rentrée musicale
› EMAD Berlioz
Centre musical Berlioz

DANSE

2 au 3 septembre
Inscriptions
› Cap Danse
Pôle sportif

2 au 3 septembre
Master class danse classique
› Cap Danse
Pôle sportif

DIVERS

04/09/2015 # 15 h
Inscriptions ateliers adultes enfants
› Centre social
Centre social

10 octobre
Concours de coinche
› Cercle
Cercle ♦

9 décembre
Concours de la Sainte Barbe
› Cercle
Pôle festif ♦

SPORT

5 septembre # 9 h
Tournois U13
› FC Onzon (ES Talaudière et ES Sorbiers)
Stade Félicien Chabrol ♦

La nouvelle saison du Sou

5 septembre # 20 h
3 petits tours… et reviendront
› Cie En bonne compagnie et Cie du Ruisseau
 # spectacle de présentation de saison ***/ réservation obligatoire***
Le Sou ♦

26 septembre # 20 h 30
Le carrousel des moutons
› D"irque et Fien - Belgique
 # Cirque
Le Sou

17 octobre # 20 h 30
Alexis HK *"Georges et Moi"*
Yann-Gaël Poncet (1ère partie)
 # Chanson française
Le Sou

28 novembre # 20 h 30
L'odyssée de la moustache
› Ali Bougheraba
 # Chanson française
Le Sou

9 décembre # 15 h et 16 h 30
Le Camion à histoires
› Lardenois et Cie
*# **jeune public** - Conte et théâtre d'objet*
Le Sou

30 janvier # 20 h 30
Lalala Napoli
 # Chanson napolitaine
Le Sou

Vous aussi, diffusez vos actualités dans votre magazine Le Lien !

Association Talaudiéroise, n'hésitez pas à nous communiquer vos évènements ! Pour cela, rien de plus simple, prenez contact avec le Service communication pour obtenir la marche à suivre.
s.communication@mairie-la-talaudiere.fr

Couffins talaudiérois

MARS
SAGNARD Lola Mélanie
BARBOSA GALLAND Tomas Louis

AVRIL
ACKERMANN Chloé
BOUCHUT Valentin

MAI
ANZALONE Licia
BRUCHET FARRIS Emmy
GRIOT Baptiste Laurent

JUIN
BOUVIER Nolhan Gabriel
JUCAN Aaron Laurentiu

Vive les mariés !

MAI
MOURIER Jean-Philippe Marcel
/ SEABRA Sandrine

JUIN
PETIT Harold Marcel
/ SERPOIX Adeline Chantal
(photo du bas gauche © Hubert Genouilhac)

MATIAS Mathieu André
/ LEZHARI Melissa Sabrina
(photo de droite © Anastatica Photographe)

THOLLET Alexis Jean-François
/ BELLIOT Cynthia
(photo du bas à droite © Ultimate photos vidéos)

PORTE Thierry Marian
/ VERNEY Frédérique

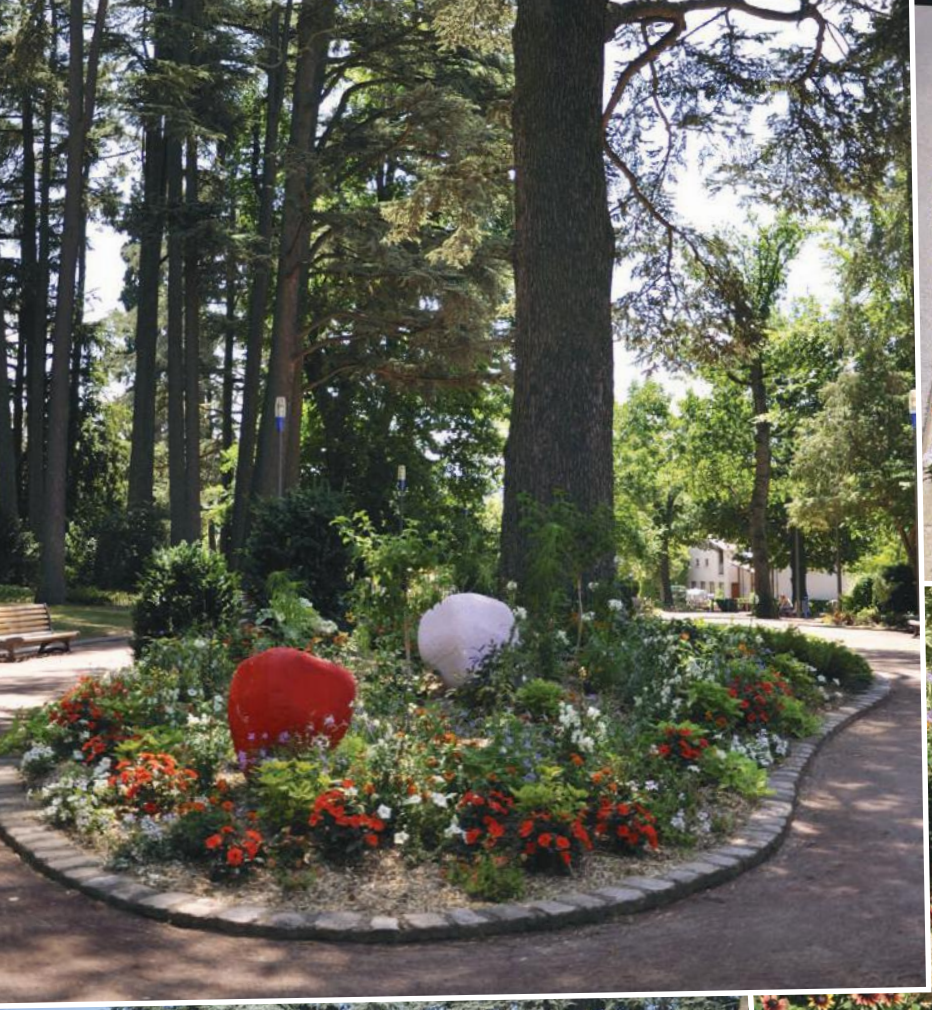

Le Maire et son Conseil Municipal vous souhaitent une Bonne rentrée !